VOLUME V, WINNIPEG, MERCREDI, 27 JUIN 1917 NUMERO 7

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"
ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis - - - - $1.50
Union Postale - - - - - - - $2.00

# LA LIBERTÉ

Imprimé et p[...] par la WEST CANADA [...] CO., LTD.
619 Ave. [...]ermot
Téléphones - - Garry 4264-4265



Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

## La Conscription

Le débat languit à Ottawa. De part et d'autre les discours ne dérogent guère à la note sonnée par les chefs. Sept députés libéraux, dont MM. Graham, Guthrie et Pardee, ont annoncé leur intention de voter contre le referendum et d'appuyer le premier ministre. M. Barrette, député de Berthier, a proposé, appuyé de M. Achim, député de Labelle, le renvoi à six mois du bill Borden. C'est dire à tous les députés qui cherchent à s'en tirer par un subterfuge: "Vous n'y échapperez point. Que cela vous plaise ou non, il vous faudra vous prononcer pour ou contre la conscription". Parce que le sous-amendement Barrette-Achim pose la question sur son vrai terrain et ne laisse aucun échappatoire, il obtient, dans la province de Québec, l'appui des vrais anti-conscriptionnistes.

Chose curieuse, en définitive peu étonnante, il faut chercher la vérité en dehors des discours de nos parlementaires. Si l'on veut savoir ce que signifie réellement le bill Borden, il faut se reporter à des études comme celles que faisait de ce projet de conscription, la semaine dernière, M. Paul-Emile Lamarche, ancien député du comté de Nicolet. Nos lecteurs trouveront dans notre journal, à l'intérieur, l'excellent résumé que nous en a donné le **Devoir**. Nous leur en recommandons la lecture. M. Lamarche y démontre que le bill Borden est une dérogation complète à la constitution et à la tradition politique canadienne depuis 150 ans. La lettre et l'esprit des lois militaires canadiennes comportaient que nous n'irions point nous battre en dehors du Canada. Ce bill Borden introduit un principe nouveau, car il nous oblige à prendre part aux guerres de l'empire dans n'importe quelle partie du monde, aux guerres soit de défense, soit de conquête, soit toute autre. Voilà pour le principe. Si on vient aux détails, ajoute M. Lamarche, on constatera tout autant d'iniquité et d'injustice. Tandis que la loi anglaise n'appelle les hommes que jusqu'à l'âge de 41 ans, la nôtre les prend tous jusqu'à 45 ans. Afin de favoriser les provinces anglaises où les familles sont nombreuses, le bill Borden ne fait aucune distinction entre les hommes mariés qu'ils aient ou non des enfants. Une amende de cent piastres frappera tout homme qui, après l'affichage de la proclamation, refusera de répondre aux questions d'une personne autorisée. On se verra coller trois ans de prison si on juge à propos de ne pas répondre à l'appel. Sans doute y aura-t-il des tribunaux d'exemption, mais, nous dit M. Lamarche, ils sont constitués de façon à favoriser le riche. Le pauvre diable qui ne se peut payer le luxe d'un avocat en sera quitte pour aller se faire trouer la peau pour la grandeur de l'Empire britannique. Et ainsi de suite... Les petits paieront pour les grands.

Les Communes voteront la conscription. Cela ne fait maintenant plus doute. Les recrues libérales compenseront les défections gouvernementales. D'aucune espéraient en le sénat. Sir Borden vient de couper court à cet espoir en nommant quelques nouveaux sénateurs. Il y possède une majorité de une voix qu'il pourra porter à dix ou onze par la nomination d'une dizaine de nouveaux sénateurs.

Donc, le parlement nous donnera la conscription. On n'en appellera point au peuple. On en a peur. M. Pardee, député libéral mais conscriptionniste, l'a avoué avec sa franchise coutumière. "Si la question est soumise au peuple par voie de referendum il est certain qu'il la rejettera."

Oh! quelle belle chose que la démocratie! Oh! quelle belle chose que la souveraineté populaire!

## Education

Nous avons commencé l'examen du côté pratique de nos fameuses écoles publiques pratiques, soi-disant, et qui ne ne le sont guère.

Le programme de nos écoles primaires est sûrement trop chargé. Quand donc notre département de l'instruction publique comprendra-t-il que l'école primaire n'est pas l'Université et qu'à vouloir faire des universitaires du premier coup, on aboutit à de piteux résultats?

A voir nos programmes primaires on croirait que nos enfants ont à soutenir une thèse sur toutes les choses se relatant aux connaissances possibles aux hommes, avec quelques autres matières en plus, si possible.

Non, ce n'est pas pratique. Et puis ce n'est pas le seul point où elles manquent de pratique, nos fameuses grosses écoles.

Au point de vue pratique, que pensez-vous d'un régime d'écoles où, pour se rendre à la classe, les enfants doivent quitter la maison paternelle dès sept heures du matin pour arriver en classe à neuf heures, puis rentrer au foyer à six heures du soir, après avoir quitté la classe à quatre heures. Si en plus vous voulez bien vous rendre compte que dans ce pays il fait parfois quarante degrés au-dessous de zéro, en hiver, et que le petit ou la petite aura à se rendre au grand chemin pour y attendre la fameuse charrette qui doit les transporter à l'école, vous aurez une idée d'un autre côté pratique de nos soi-disant écoles pratiques.

—Mais ce n'est pas pratique du tout, cela; ça n'a pas même le mérite d'avoir du bon sens!

—Ça peut vous paraître comme cela à vous qui êtes de simples mortels, mais aux lumières qui éclairent notre département de l'instruction publique, c'est du pratique! En tout cas c'est le fait d'un bon nombre d'écoles consolidées.

L'école consolidée!! Une autre trouvaille de notre département de l'instruction publique en quête d'inventions pour faire croire au pauvre monde qu'en fait de pédagogie, rien de l'égale.

L'école consolidée, vous savez ce que c'est, n'est-ce pas? C'est une autre machine pour amoindrir dans toute la mesure du possible le droit des parents sur l'éducation de leurs enfants. On étrangle ainsi bon nombre de petites écoles administrées directement par les parents, par leurs commissaires, pour les jeter dans un rouage plus considérable où Monsieur le Gouvernement aura plus beau jeu.

Nous ne voulons en examiner ici que le côté pratique, car une vue d'ensemble nous entraînerait trop loin de notre sujet. Nous parlons du côté pratique de nos écoles pratiques, ne l'oubliez pas.

De prime abord cette fameuse consolidation semble désirable, parce qu'elle amène un plus grand nombre d'enfants en un même centre, permettant ainsi de mieux les diviser, de graduer les classes et de faire profiter davantage les élèves, tout en obérant moins les maîtres.

C'est vrai, nous l'avouons, car nous voulons traiter tout le monde loyalement, même Monsieur le Gouvernement qui se fourre le nez partout dans les affaires des parents. Mais quand on est pratique, au moins quand on s'en vante, on ne saute pas sur une chose sous prétexte qu'elle peut êtêre bonne sans se rendre compte si vraiment la chose est à point.

Une belle pomme c'est fort engageant à cueillir, mais si vous la cueillez deux mois avant maturité, sous prétexte qu'elle a belle apparence, vous la gaspillez et n'en tirerez aucun bénéfice pratique. C'est absolument le cas pour nos écoles consolidées au Manitoba, au moins pour le grand nombre d'entre elles. La chose peut avoir de bons résultats, mais le pays est trop neuf, la population trop clairsemée pour que cette innovation soit pratique.

Pour pouvoir réunir le nombre d'enfants voulu il faudra que les grandes charettes partent fort matin, se rendent fort loin, ramassent filles et garçons dès sept heures du matin pour pouvoir les rendre à l'école pour neuf heures, et la même histoire se répètera dans la soirée, au retour. Cela coûte très cher, ne vaut guère au point de vue de la moralité, ne vaut rien du tout au point de vue de la santé des enfants, mais c'est du progrès moderne, c'est du pratique, voyez combien pratique!

Si quelqu'un parlait de ce mode de convoyer devant un auditoire européen qui a quelque notion du soin à donner aux enfants, nous passerions pour des sauvages.

Mais qu'importe, nous sommes des **gens pratiques**, allez, et notre département de l'instruction publique est on ne peut plus pratique.

Avec l'autre nous pourrions dire: Juge un peu mon bon de ce que nous aurions s'il n'était pas pratique.

## Une leçon

Le parti libéral a balayé hier la province de Saskatchewan. A peine six ou sept députés conservateurs ont-ils pu se faire élire. Encore est-ce avec de petites majorités, tandis que les députés libéraux l'ont emporté de haute lutte et par de très fortes majorités.

Nous vivons et luttons en dehors de tous les partis politiques. Quatre années d'existence en ont fourni à nos lecteurs l'irréfutable preuve. Que les partis soient rouges ou bleus, peu nous importe. Dans tout conflit politique, nous regardons plus haut que le parti, et le résultat d'une lutte électorale nous est d'autant plus agréable qu'il comporte une rebuffade à ceux qui font appel pour triompher aux préjugés de la foule, surtout aux préjugés et passions de races.

Au cours de l'élection qui vient de se terminer en Saskatchewan, tout comme au cours de la récente élection de l'Alberta, les oppositionnistes ont tenté de monter au pouvoir en chevauchant la haridelle des préjugés et des passions de races. En pleine guerre, alors que les passions de race ont toute leur intensité, les oppositionnistes de l'Alberta et de la Saskatchewan ont fait appel à la passion anti-étrangère des électeurs anglais. On a vu l'**Orange Sentinel** donner à fond de train, les militaires retour du front, qui se croient les maîtres de ce pays, faire une lutte de corsaire aux gouvernements de l'Alberta et de la Saskatchewan. La question scolaire a été au premier plan. "Un seul drapeau, une seule langue" crièrent sur les hustings les derviches hurleurs du fanatisme. On accusa ces gouvernements de permettre dans les écoles l'enseignement d'une langue autre que l'anglais, de faire fi des droits des militaires, de les avoir pratiquement défranchisés alors qu'on refusait de le faire pour les étrangers.

Et tout cela pour aboutir à quoi? A une défaite qu'on peut dire ignominieuse, à une défaite non seulement dans les comtés de population non anglaise, mais encore dans les comtés les plus anglais de ces deux provinces.

Le fanatisme profitera-t-il de cette leçon? Comprendra-t-il que l'appel aux préjugés et aux passions de race n'est pas tout puissant au Canada, que c'est une arme à deux tranchants? L'expérience faite en Saskatchewan et en Alberta semble sur ce point avoir été assez probante pour guérir les plus enragés.

## Hâtez-vous

Le temps presse et nous voulons nous mettre immédiatement à la besogne. Voilà pourquoi nous revenons encore aujourd'hui demander à nos lecteurs d'autres noms. Diantre! nous ne demandons pas l'impossible. Pourquoi tant tarder à répondre? C'est pénible à dire, mais la semaine dernière plus de noms nous ont été envoyés par les lecteurs de la province de Québec que par des lecteurs de la province du Manitoba. Là-bas, dans la vieille province, on s'intéresse à nous. De nombreuses lettres nous l'apprennent. Nous avons brisé la glace. On se rend compte dans la province de Québec que le groupe manitobain ne doit pas demeurer isolé et qu'il a droit à de nouvelles recrues. Allons-nous, Manitobain français, demeurer apathiques et ne point faire un petit effort pour renseigner nos frères québecois? Donnez-nous des noms? Ça ne coûte pas cher et ne requiert que quelques minutes de votre temps? Ne dites pas que vos parents ou amis n'ont pas l'intention de venir au Manitoba. Vous ne savez jamais. Il y a toujours un tas de choses que nous n'avons pas l'intention de faire. Mais qu'on nous les suggère, de suite nous nous mettons à la faire.

Suggérez à vos amis et parents de venir au Manitoba. Même pas nécessaire de correspondre avec eux, de leur décrire notre Manitoba, de leur faire connaître les avantages qu'il offre et les succès qu'on y obtient par une intelligente culture. Donnez-nous seulement leurs noms et adresses et nous ferons le reste. Par des faits, des chiffres, des statistiques, des témoignages, des photographies, nous leur dirons tout cela, nous ferons pour vous tout ce travail de renseignements et d'informations. Ce travail de renseignements et d'informations, nous le répèterons chaque semaine, nous le poursuivrons durant des mois et même des années si nécessaire. A la longue il portera des fruits, il donnera des colons au Manitoba. La province de Québec perd chaque année de dix-huit à vingt mille de ses enfants. Nombre de ceux-là devraient venir au Manitoba. Ils ne le feront que si nous leur faisons connaître notre pays. Nous voulons bien prendre cette tâche sur nos épaules, mais cela devient impossible si vous ne voulez pas nous donner le nom et l'adresse de vos parents.

## Ses dangers

Après quelques mots pour expliquer le motif de la réunion qui, dit-il, donne l'illusion, par la disposition de l'auditoire, du Parlement d'Ottawa, sauf qu'il y manque une opposition, M. Paul-Emile Lamarche dit qu'il a accepté de prendre la parole dans le but de renseigner, dans la mesure du possible, le peuple qui ne saurait l'être par la presse aux mains des capitalistes qui ne lui a donné que des explications tendancieuses et fausses et lui a caché la vérité sur la portée de la loi de conscription.

A la Chambre des Communes, telle que constituée, continue-t-il, il y a deux catégories: les chefs et leurs partisans, ceux qui les suivent.

Or les chefs ont été obligés de tenir compte des circonstances, des manifestations d'opinion publique; ils ont été obligés d'essayer de ne pas trop heurter les diverses nuances d'opinion dans leur propre parti. Sans vouloir mettre en doute leur talent et leur sincérité, je crois pouvoir dire, que par suite de ces circonstances, le sujet de la conscription n'a été traité que superficiellement par les chefs; les discours de leurs partisans, les députés, resteront dans les limites tracées par les chefs.

Quant à nous, c'est différent. Nous ne représentons personne; nous sommes simples citoyens du Canada. Je ne suis chef de qui que ce soit, et grâce à Dieu, je n'ai d'allégeance politique à personne (Applaudissements). Je viens devant une assemblée libre comme libre citoyen du Canada, pour éclairer l'élément français du Canada afin qu'il puisse convaincre les autres et faire oeuvre utile en montrant que dans la province arriérée de Québec, le Canadien français peut, lorsqu'il veut discuter une mesure, se servir des arguments de la raison.

Nous avons une constitution gagnée de haute lutte de l'Angleterre qui a elle-même gagnée la sienne de haute lutte. Le gouvernement n'a pas de mandat pour passer la présente loi et le Parlement n'a pas de mandat pour la discuter. Le gouvernement a un mandat tacite de ne pas passer de loi de conscription. Il faut qu'un gouvernement puisse commander une majorité sur toutes les questions et remporter la victoire. Par conséquent, sans le secours dè 23 députés de la province de Québec, de trois ministres canadiens-français qui se sont succédé dans le cabinet, il eût été impossible à M. Borden de régner plus d'un an.

### La résolution de Saint-Eustache

Sans discuter le mandat que les électeurs des provinces anglaises ont donné à leurs députés, là où la seule question de la réciprocité a été discutée lors des élections de 1911, quel est le mandat confié à ces 23 députés du Québec? Déterrons la résolution de Saint-Eustache qui disait en toutes lettres que le Canada ne devait pas contribuer en hommes ou en argent aux guerres de la Grande-Bretagne en dehors du Canada, avant que notre status colonial ne soit redressé et avant que le peuple ne soit consulté par voie de référendum (Appl.)

Lorsque, pour la première fois, M. Borden a voulu déroger à notre constitution par sa loi des 35 millions de dollars pour construire des dreadnoughts pour l'Angleterre, M. Guilbault, député de Joliette, a proposé en Chambre un amendement demandant le référendum semblable à celui de M. Laurier. De toute la Chambre, onze députés, dont trois de langue anglaise et sept seulement des 23, ont voté avec nous en faveur de cet amendement.

Le gouvernement actuel n'est pas impérialiste; c'est un gouvernement à deux têtes, moitié impérialiste, moitié nationaliste, sans toutefois prétendre que Sévigny et Blondin soient des nationalistes. Mais puisque devant l'autel de l'Empire, il faut s'incliner bien bas et garder son chapeau devant le Canada, le gouvernement qui se prétend impérialiste a-t-il le droit de souiller le seuil de l'Empire en y entrant accompagné d'un ministre (M. Rogers) qu'un juge de ce pays a accusé d'avoir volé le fisc?

Les 221 personnes, je dis personnes et non députés, qui, depuis le 2 octobre 1916, sont engagées par le gouvernement impérial et entretenues par les électeurs canadiens, composent ce que l'on appelle le Parlement. La base même du principe démocratique et constitutionnel sous lequel nous vivons, c'est que les Chambres ne peuvent siéger plus de 5 ans, et si elles ne sont pas dissoutes à l'expiration de ces cinq années, leur dissolution automatique a lieu. Le Parlement existe aujourd'hui légalement, mais pas comme représentant du peuple. Il s'est lui-même voté une prolongation de vie par un amendement à la loi de la constitution, l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, avec l'assentiment de l'Angleterre, prolongation que nous ne sommes obligés de subir, nous, que pour les affaires de routine. C'est sur les déclarations explicites du gouvernement à ce sujet que l'opposition a consenti à accorder une prolongation.

### Les arguments de M. Borden

Essayons maintenant de détruire l'argument qui a fait l'objet du discours de M. Borden lors de la présentation de son bill. Cet argument a pour but: de démontrer que la loi n'a rien de nouveau, et qu'elle est une forme différente, avec quelques changements anodins apportés à la loi qui existe depuis 50 ans. C'est une demi-heure du discours de Borden.

Je prétends que la loi de conscription actuelle est une dérogation complète à la constitution et à la tradition depuis 150 ans. Le principe qui y est posé n'existait pas dans la loi Laurier de 1904, ni dans la loi Cartier, nulle part.

Pour prouver cette proposition, je ferai un bref historique des mesures prises au point de vue militaire depuis que le Canada existe sous la domination anglaise. Le Canada tel que nous le comprenons, nous, n'est pas le Canada que voit l'immigrant qui débarque sur les quais de Montréal avec au coeur la soif de l'or et l'unique idéal du commerce florissant. Le Canada, c'est pour nous la patrie avec son passé, ses traditions, ses luttes séculaires, c'est l'endroit où on est heureux de vivre parce qu'y dorment les générations passées et qu'on a l'intention d'en établir de nouvelles (Appl.) et c'est pour cela qu'on y veut vivre et résister à des forbans qui viennent nous crier: la bourse ou la vie, dans le but de nous arracher notre caractère national, au bénéfice des profiteurs de guerre.

M. Lamarche fait ici une revue des différents régimes sous lesquels nous avons vécu depuis 1763, date de la cession à l'Angleterre, à nos jours. Avant le régime constitutionnel de 1791,, aucune loi de milice n'a été adoptée. Mais dès 1787, une ordonnance du gouverneur du Canada consacra le principe qu'on ne pouvait faire une levée d'hommes dans le pays si ce n'est pour "assurer la sécurité des frontières du pays". C'est explicite. Sous le régime constitutionnel, de 1791 à l'Union des deux Canadas, il y eut trois lois de milice d'adoptées qui disaient toutes trois qu'on ne pouvait forcer les soldats à sortir du pays que dans le cas d'une invasion. Sous l'Union des deux Canadas, de 1841 à la Confédération, il il y eut trois lois de milice d'adoptées qui toutes respectent le principe adopté antérieurement. La première loi de milice passée et qui s'appliquait à tout le Canada, le fut en 1846 (9 Victoria, ch. 28). La clause 19 de cette loi dit que la milice peut sortir du Canada, mais sur un "territoire adjacent" et dans le cas d'une invasion. La loi de 1855 est dans le même sens. En 1862, une troisième loi de milice a été proposée qui a été défaite. Le gouvernement anglais, voulant organiser une milice en Canada, envoya ici le colonel License avec ordre d'organiser une levée de 50,000 hommes. La loi en question, soumise par John MacDonald, depuis sir John, a été battue et Sir Georges E. Cartier a dû démissionner. Londres fut mécontent et invita les Canadiens à aller s'entendre avec les Anglais. Une conférence eut lieu à Londres où il fut entendu que le Canada fortifierait Montréal et les points de l'Ouest et que la Grande-Bretagne continuerait à fortifier Québec. Ce fut une des sources de la Confédération.

### PROPAGANDE DE COLONISATION

| | |
|---|---|
| Un Bienfaiteur, Saint-Boniface | $10.00 |
| Ligue de la Presse Catholique de Langue française | $5.00 |
| M. l'abbé P.-E. Halde, Deloraine | $5.00 |
| Pour la colonisation, Letellier | $2.00 |
| Saint-Isidore de Laprairie, Québec | $1.00 |
| M. Victor Champagne, St-Norbert, Man. | $1.00 |
| Un jeune de Saint-Boniface, Man. | $5.00 |
| Sifton, Man. | $5.40 |
| M. Alphonse Coté, Fisher Branch, Man. | $1.00 |
| Un abonné de Dufresne, Manitoba | $2.00 |
| M. l'abbé Jutras, Letellier, Manitoba | $5.00 |
| M. Zach. Robert, Letellier, Manitoba | $2.00 |
| Mme Zéphirin Bouchard, Letellier, Manitoba | $1.50 |
| M. Joseph Saurette, Letellier, Manitoba | $1.00 |
| Un fermier de Haywood, Manitoba | $2.00 |
| Georgien, Saint-Georges de Châteauguay, Man. | $1.00 |
| Alphonse Boulet, Dunrea, Man. | $1.00 |
| Calixte Comeau, LaSalle, Man. | $1.00 |
| Abbé J.-E. Derome, Oak Lake, Man. | $1.50 |
| Amédée Vachon, Oak Lake, Man. | $1.50 |
| Jos. Jutras, Letellier | $ .75 |
| Ernest Jutras, Letellier | $1.00 |
| Paul Saurette, Letellier | $1.00 |
| Philippe Manseau, Letellier | $1.00 |
| Onild Manseau, Letellier | $2.00 |
| Wilfrid Barnabé, Letellier | $2.00 |
| P. Parent, Letellier | $1.00 |
| Saint-Claude | $3.00 |
| Pierre Jackson, McCreary, Man. | $ .50 |
| François Marcotte, McCreary, Man. | $ .50 |
| Cercle Langevin de l'A. C. J. C., Sainte-Anne des Chênes | $3.00 |
| Cercle LaVérendrye de l'A. C. J. C., Saint-Boniface | $5.00 |
| Fermiers de la paroisse, Ile des Chênes, Man. | $6.00 |
| Bienfaiteur, Toutes-Aides | $ .50 |
| Un ami, Camperville | $5.00 |
| Total | $87.15 |

### Les lois de la Milice

Sous la Confédération, il y eut trois lois de milice (31 Victoria, ch. 40), dont l'article 61 consacre le principe que les troupes ne peuvent être envoyées en dehors du Canada. Nous rendons à sir Wilfrid Laurier justice, lui envers qui nous n'avons pas toujours été tendre, parce que, comme tous les ministres du Canada qui sont allés en Angleterre depuis vingt ans, il y a laissé une de nos "valises". Mais la loi Laurier, la deuxième de la Confédération, ne va pas plus loin que la loi Cartier. Elle ne fait que rendre plus explicite l'interprétation que nous lui donnons, et les débats qui l'ont entourée ne font qu'accentuer davantage le sens pourtant explicite des lois précédentes. L'article 70 de la loi Laurier dit en effet: "Le gouverneur en conseil peut lever la milice pour combattre en Canada ou en dehors du Canada, pour la défense du Canada". Les cinq derniers mots ont été ajoutés à la loi Cartier en accentuant le principe toujours reconnu. Le bill a été déposé au Parlement par sir Frederick Borden, ancien ministre de la Milice, en 1904. Un coup d'oeil sur le "Hansard" de 1904 qui contient des déclarations de M. MacLean, député.

M. MacLean: La loi est-elle faite pour la défense du pays seulement?

Sir F. Borden: Oui.

M. MacLean: Et non pas pour la défense de l'Empire?

Sir F. Borden: Non. La loi ne nous permettait pas d'envoyer des troupes en Afrique-Sud.

M. Osler: Que signifient les mots: pour la défense du Canada?

Sir F. Borden: Supposons que le Canada serait envahi; un bon moyen en serait de faire pénétrer nos troupes en territoire ennemi."

C'est donc toujours le même principe de défense en territoire adjacent ou étranger. Et je crois avoir prouvé ma proposition, reprend M. Lamarche.

(Suite sur la page 6)

# LE COIN DES DAMES

## "MELANCOLIE"

DANS ce siècle où tout va à la vapeur, où tout marche par l'électricité, la lenteur, les pas cadencés et mesurés, les mines renfrognées, les visages tristes ne sont plus à la mode. Les personnes vraiment sérieuses sont gaies; les esprits intelligents ne voient que du clair partout. Voyez cet homme de talent, ce mathématicien célèbre qui pourtant a des heures très sérieuses, le sourire aux lèvres, l'éclair joyeux de son regard révèlent l'état de son coeur — coeur pur et bon. Les saintes harmonies de son âme, les chastes aspirations de sa pensée se reflètent dans sa physionomie.

Il y a des personnes qui regardent la mélancolie comme l'indice d'une âme peu commune, d'un esprit supérieur. Elles croient, dans leur naïveté, que ces visages aux yeux langoureux, remplis de tristesse, sont distingués, classiques... Il y en a certainement qui attirent la pitié et qui n'ont pas besoin de mots pour exprimer leurs sentiments intimes; leur mine piteuse, leurs yeux perdus dans le vague, noyés dans les larmes, font comprendre à tout passant qu'elles sont infiniment malheureuses. Souvent, cette mélancolie vient de ces déceptions affreuses qui meurtrissent le coeur. L'amour alors ne séjourne pas dans cet être; il se change en égoïsme. On ne pense qu'à soi, à l'affreuse solitude de son coeur; on nourrit sa douleur en y pensant constamment. Une défiance indéfinissable s'empare alors de l'intelligence; on ne croit plus à la tendresse humaine, on se défie de tout, même de Dieu. Cette défiance affaiblit la volonté, épuise le coeur, corrompt les plus belles aspirations de l'âme et souvent devient une maladie incurable.

La mélancolie a quelquefois son origine dans l'orgueil. On se croit quelqu'un et on se plaint de n'être pas compris. On exagère son mérite et ses talents et on prend le monde en aversion parce qu'il ne porte pas assez d'attention à notre personne.

Par contre, il y a des âmes malheureuses qui ont des blessures profondes au fond du coeur, qui ne guériront jamais; d'autres ont eu l'immense affliction de perdre un être infiniment cher; cependant elles ont le courage de sourire. Ces sourires coûtent cher, car le coeur est souvent serré, comme pressé entre deux pierres; elles voudraient, pauvres âmes, se dérober aux yeux de tous, afin de pleurer seules, non de crier, leur douleur, mais, il faut dissimuler les larmes, il faut dire à son coeur: tais-toi, pauvre coeur, tais-toi. Ces braves coeurs ne veulent pas obscurcir le bonheur des autres, et elles feignent la gaieté.

La terre a pour nous tous peu de sourires, mais pourquoi broyer du noir constamment? Avec le travail et le dévouement on oublie vite les peines, on apprend même à aimer la souffrance. Regardons la misère des autres, nous trouverons nos croix moins lourdes. Il faut chasser les inquiétudes et les découragements. Si la vie est pour nous une douleur continuelle, n'avons-nous pas toute l'éternité pour satisfaire nos coeurs assoiffés de tranquillité et de bonheur.

GERTRUDE.

---

DEUX amies du journal — des fillettes, si l'on en juge par l'écriture incertaine — désirent adopter chacune un filleul de guerre...

Ont-elles été inspirées par les nombreux et touchants récits qui nous sont parvenus d'outre-mer, nous disant les heurs et malheurs des pauvres combattants des tranchées? Se sont-elles senties émues en lisant les joies que des marraines généreuses vont semer dans l'antre du soldat, par ces douceurs de tous genres qu'elles leur envoient, depuis le vêtement confortable jusqu'à la cigarette et la boîte de dragées?

Alors, ces petits coeurs formés à la sympathie et à la compassion pour les douleurs d'autrui, se sont fondus dans le désir de porter aussi la consolation chez ces pauvres êtres éloignés de tout ce qu'ils aiment sur terre, et souffrant infiniment plus de la séparation que de savoir leur vie en danger...

Ces enfants ficelleront elles aussi des paquets remplis de surprises; elles feront passer leur bonté juvénile dans les phrases courtes de leurs lettres dictées par un coeur de femme; elles joueront à la petite maman, quoi! Puis avec anxiété, elles guetteront la réponse de leur filleul respectif, leur lançant à travers l'espace le bonheur qu'il ressent d'être un objet de sollicitude et d'affection, disant **merci,** mot jamais banal lorsqu'il est sorti des lèvres de la reconnaissance. Et, qui sait? Peut-être espèrent-elles qu'une permission de leur chef leur permettra la recherche des jeunes bienfaitrices... Enfin, dans leurs petites têtes s'entrechoquent mille projets à la Pierre l'Ermite.

C'est bien, enfants, ne détournez pas vos jeunes âmes de l'humanité souffrante à la façon trop commune des enfants heureux.

J'admire les parents qui habituent leurs tout petits à se pencher vers la misère et les obligent à partager leurs sous avec le pauvre.

Et, à cette époque d'universelle tristesse, en les instruisant, en leur enseignant les notions de l'histoire, que la mère et l'institutrice appuient sur les faits pénibles qui découlent de cette guerre mondiale, c'est bon, mais surtout qu'elles se fassent éloquentes au point de faire passer des flammes dans ces yeux attentifs, à l'évocation des luttes désespérées que les pauvres parents franco-ontariens ont à soutenir pour le bien moral de leurs petits enfants...

C'est ainsi qu'on les incitera à s'oublier pour ceux qui souffrent, et qu'ils s'appliqueront davantage à l'étude de leur langue. On leur fera comprendre qu'on compte sur eux pour nous défendre contre les oppresseurs. Aussi, forts de leur importance, des lueurs de volonté dans les prunelles, s'écrieront-ils, enthousiastes et sincères: "Moi aussi, quand je pourrai, je travaillerai à la conservation de mon patrimoine: ma langue et ma foi."

C'est en tremblant chaque jour un peu plus que nous ouvrons les journaux qui nous jettent trop ouvertement l'évidence que l'élément de langue anglaise veut régner en maître sur le sol de nos pères... Et, l'on voudrait nous faire endurer pareille infamie sans que nous montrions les dents? C'est trop fort. Notre estomac n'est pas bâti pour semblable pilule...

Hélas! le monde entier subit de telles évolutions que nous sentons le besoin de nous raccrocher à quelque espoir que ce soit, fut-il dans les bras d'un enfant...

Oui, c'est cela, faisons prier les enfants: qu'ils élèvent leurs petits bras vers le ciel, et j'ai confiance qu'un jour, le Grand Maître, cédant devant l'innocence, y déposera enfin la paix et la liberté.

JACQUELINE DES ERABLES.

17 juin 1917.

### GERBE DE PENSEES

**La plus grande force, c'est un coeur immolé qui aime et qui souffre devant Dieu.**

• • •

**Qui peut dire: Je n'ai rien à faire? N'as-tu pas des devoirs à remplir, des talents à perfectionner, des consolations à donner,** des bienfaits à répandre, des infortunes à soulager.

• • •

Savoir se résigner est une grande force, la résignation étant en quelque sorte l'acceptation du fait accompli, si douloureux soit-il.

### RECETTES

#### Côte de veau à la mode

Coupez dix à douze morceaux de côtes, poudrez-les de farine, avec poivre et sel; faites-les rôtir dans du saindoux; cela fait, ajoutez-y quatre oignons et quatre carottes, tranchés, trois pincées de céleri en poudre, une petite tranche de sariette et une feuille de laurier. Ajoutez trois chopines d'eau et faites bouillir le tout en le brassant souvent.

• • •

#### Gâteau au chocolat

Ingrédients: 1½ de sucre; ½ tasse de beurre; 3 oeufs; ¾ tasse de lait; 2 tasses de farine; 1 cuillerée à thé de crème de tartre; ½ cuillerée à thé de soda à pâte; 1 once de chocolat pas sucré.

Préparation: Défaites le beurre et le sucre ensemble, ajoutez les oeufs bien battus, ôtez le blanc d'un oeuf, puis mettez le lait. Sassez la farine, la crème de tartre et le soda deux fois et mélangez bien avec le reste. Faites réchauffer votre chocolat au-dessus de la vapeur et brassez dans le mélange. Faites cuire environ trente-cinq minutes dans un fourneau modérément chaud.

Laissez refroidir, coupez le gâteau en deux avec un couteau bien tranchant et glacez les deux parties avec la préparation suivante:

#### Préparation au chocolat pour gâteau

Ingrédients: 1 tasse de sucre; 4 cuillerées à soupe d'eau; 1 blanc d'oeuf; 2 onces de chocolat pas sucré; 1 pincée de crème de tartre.

Préparation: Mélangez le sucre, la crème de tartre, l'eau et le chocolat, faites bouillir jusqu'à ce que cela fasse des fils. Battez le blanc d'oeuf en neige, mettez le sirop tranquillement dans le blanc d'oeuf et battez jusqu'à ce que cela devienne épais, puis étendez sur le gâteau.

R. O.

### QUESTIONS ENFANTINES

Un nouveau-né devrait dormir tout le temps, mais, à mesure qu'il vieillit il doit apprendre à rester éveillé une heure ou deux par jour et ne pas s'éveiller la nuit. Pour cela, il est bon de le tenir éveillé durant la dernière partie de l'après-midi en le prenant ou en jouant avec lui; il se fatiguera et dormira bien toute la nuit.

Il ne faut pas prendre le bébé chaque fois qu'il pleure. Il se dérange parce qu'il a besoin de changer de position et si vous le déplacez un peu il continuera son sommeil. On conseille, pour la plupart des bébés, de dormir sans oreiller.

• • •

Parce qu'un enfant marche, beaucoup de personnes pensent que l'enfant n'a pas besoin de sommeil et qu'il peut même veiller. On peut se rendre compte de la chose en passant dans nos rues le soir. Il est 9 heures et plus et on entend crier les petits, on les voit sur le seuil des portes se tenant à peine sur leurs petites jambes fatiguées. Ils sont ennuyés et ennuient aussi leur entourage. Le temps de l'enfance est bien court; nous savons que ces petits êtres ont besoin de beaucoup de sommeil et que les meilleures heures pour dormir sont de sept à minuit. Ainsi, nous devrions faire un peu de sacrifice en restant à la maison pour surveiller le coucher de ces enfants à sept heures et demie au moins.

Si beaucoup d'enfants sont nerveux et pâles, s'ils sont souvent malades, c'est qu'ils se couchent trop tard.

• • •

Un enfant allant à l'école a aussi besoin de beaucoup de sommeil. L'idée de faire étudier ce gamin ou cette petite de huit à dix ans jusqu'à 9 et 10 heures, est fausse. Ces heures tardives fatiguent l'esprit de l'enfant et lui font beaucoup de mal, en demandant trop à ses forces. Il vaut mieux le coucher de bonne heure et lui faire consacrer une heure ou deux le matin pour ses études.

Si l'enfant n'est point malade, il devrait se lever aussitôt éveillé, ne pas jouer dans son lit ni rester couché.

Gertrude.

**Soulage de l'asthme.** — Qui peut dire tout le soulagement qu'apporte l'emploi du remède du docteur Kellogg contre l'asthme? Qui peut dire la sensation de joie qu'éprouve le malade quand l'action douce et rafraîchissante de ce remède supprime l'étreinte qui étrangle le malade? Ce remède a fait de l'asthme une chose du passé pour des milliers de personnes. Il ne faillit jamais. Tous les bons pharmaciens le vendent.



## "LE CROISE"

**Bulletin du Comité permanent de la Langue française; Echo du Ralliement catholique et français en Amérique.**
**Sommaire de la double livraison juin et juillet 1917**

Conseil du Pape. — "Voeu national".—Catholiques avant tout: Mgr L.-A. Paquet.—**Au service des intérêts français**: Consécration des Agriculteurs canadiens au Sacré-Coeur; Le culte des traditions françaises; La forte trempe de notre race: abbé L. Groulx; Canadiens français, ne dérogeons pas: Henri Bourassa; Acadiens et Canadiens français; Grand obstacle à l'unité nationale.—**Officiel du Comité P. L. F.**: "Prix de Parler français"; Pour la solidarité française en Amérique.—**Rappels aux principes**: Le secret du bonheur des peuples: Mgr L.-A. Paquet; Danger pour notre unité nationale: l'**Action Catholique**; Le catholicisme, principe de vie: R. P. J.-P. Archambault, s.j.; Invites à l'union: Henri Bourassa; Le palladium britannique; l'**Echo du Nord**; Patriotisme canadien: Arthur Sauvé, M.P.P.—Patriotisme religieux: Mgr Ignace Bourget. **Jésus Roi par Son Coeur**: Foi et hommage au Sacré Coeur de Jésus, roi du monde: Poésie de M. l'abbé Louis Boulet.—Propagande de colonisation franco-catholique: la **Liberté**, Winnipeg, Man.—**Ralliement catholique et français en Amérique**: Pour notre foi et nos foyers; Qui doit en faire partie? —**Pour notre fête nationale**: Saint-Jean-Baptiste.—Respect à la langue française: Hilton-M. Radley. —Le "Souvenir acadien".—**La bienheureuse Jeanne d'Arc, libératrice de la race française.** — Hommage aux Canadiens français: Sir Arthur Conan Doyle. — **Pages à garder**: La vérité religieuse: **La Grande Revue.—Pour l'Unité nationale: Arguments et témoignages d'origine anglaise**: Les titres de la langue française: **Herald**, de Montréal; Sus aux brandons de discorde: Arthur Hawkes; La vérité sur les Canadiens français; Traitements conciliateurs; Le témoignage d'un Américain: Henry Binsse; Droit du premier occupant: A.-W. Savary; L'utopie de la langue unique: Donald Downie; Appel à l'union nationale: John Boyd.—**La Presse catholique** Officiel de la L. P. C.—Religion et patriotisme: Sir Adolphe-B. Routhier. — **L'Action française en Amérique. Au Manitoba**: Leur tactique; **En Saskatchewan**: Activités françaises; **En Acadie**: Deux ministres de langue française; Autre conquête acadienne; **Chez nos gens des Etats-Unis**: Dans les milieux de langue française; Franco-Américains du Centre-ouest; Aspirations vers le Ralliement. — **Bibliographie**: Double nouveauté en librairie. — Livraisons combinées.—Le conflit ontarien.—**L'avis de nos correspondants,** sur la Croisade du Comité P. L. F. et du Ralliement C. F. A. —Pionniers de langue française. —Chants séculaires.

N. B. — On attire l'attention

## LE CANADA LE PLUS AFFECTE

**Le Sénateur Edwards lance un cri d'alarme et déclare qu'il est grand temps qu'on s'organise pour sauver le pays. — Grave admission d'un fonctionnaire.**

Ottawa, 22. — Le sénateur Edwards a prononcé de sages paroles, hier, à une réunion des hommes d'affaires et des cultivateurs de la région d'Ottawa, assemblés dans le but de discuter la situation économique actuelle et future. La guerre aura probablement une durée de trois à cinq années, a dit M. Edwards et il en résultera une famine générale dans tout l'univers civilisé.

Le Canada sera le pays le plus affecté par cette famine, et la Belgique aura retrouvé toute sa prospérité d'antan que le Canada chancellera encore sous l'effet de la famine et de la misère. On doit regretter vivement, ajoute M. Edwards, que la situation économique n'ait pas retenu plus tôt l'attention de nos gouvernants. Il est grand temps de s'y mettre, et les cultivateurs feront bien de s'organiser et de faire connaître leurs demandes au point de vue de la main-d'oeuvre, etc.

M. W. H. Dwyer a déclaré ensuite qu'avant longtemps le peuple canadien se verrait obligé de cesser de manger du pain blanc, car le Canada va manquer de plusieurs millions de boisseaux de blé et nous n'en aurons pas assez pour nourrir notre population comme à l'ordinaire. A la suite de ces franches déclarations, un fonctionnaire du gouvernement, M. W. J. Black, du ministère de l'Agriculture, est venu dire qu'il n'y a qu'une chose qui soit importante, c'est de gagner la victoire sur les Allemands. Cependant il admet que la famine est à nos portes, mais il n'en blâme pas les cultivateurs, qui forment, dit-il, notre seconde ligne de tranchées. Le rôle du continent nord américain dans la guerre, c'est de fournir aux Alliés toutes les denrées dont ils ont besoin. Ceux-ci auront besoin cette année de 500 millions de boisseaux de blé, et l'Amérique du Nord ne pourra leur en fournir que 200 millions.

L'assemblée s'est séparée après avoir adopté une résolution demandant au gouvernement d'Ontario de fermer les "high schools" et les écoles publiques du 18 mai au 31 octobre pour permettre aux écoliers d'aider aux travaux de la ferme.



### OFFRES SPECIALES

160 acres à LaBroquerie, aMn., 40 acres en culture. Maison, étable et autres petites bâtisses. Prix, $1,000. $50 comptant, balance $50 par année. Intérêts à 6 pour cent.

160 acres à Inwood, Man., à 2 miles du village et de la gare. 100 acres cassés. Maison, étable. Prix $3,200. Comptant, $100. Balance au gré de l'acheteur. Intérêt, 6 pour cent.

Bonne boulangerie, dans un bon village, près de Winnipeg, débitant plus de 300 pains par semaine. Outillage moderne. Prix: $4,000. Moitié comptant; balance facile.

Le Comptoir Agricole.

### EMPLOIS DEMANDES

Deux jeunes garçons de 20 et 21 désirent se placer comme garçons de ferme.

• • •

Un homme avec sa femme et 3 enfants de 5 à 12, bon menuisier, désire se placer soit comme menuisier dans un village ou homme de ferme avec sa famille.



Les bonnes oeuvres à l'égard du prochain inspirent et fortifient notre propre sanctification; Dieu nous guidera.

### ON DEMANDE

Une fille instruite en français et en anglais, sachant aussi la sténographie et la clavigraphie.

S'adresser:
Banque d'Hochelaga,
433 rue Main, Winnipeg.

# Pour Lire au Foyer le Dimanche

## Ve DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

(S. Matth., V, 20-24)

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples: Je vous déclare que si votre justice n'est pas plus parfaite que celle des docteurs de la loi et des pharisiens, vous n'entrerez point dans le royaume du ciel. Vous savez qu'il a été dit à vos pères: Vous ne tuerez point, et quiconque tuera sera condamné par le tribunal du jugement; et moi je vous dis: Celui-là même qui se mettra en colère contre son frère sera condamné par le tribunal du jugement. Quiconque dira à son frère: Raca, sera condamné par le tribunal du conseil; quiconque lui dira: Vous êtes un fou, sera condamné au feu de l'enfer. Si donc, étant sur le point d'offrir votre don à l'autel, vous vous souvenez que votre frère a quelque chose contre vous, laissez là votre offrande devant l'autel, et allez vous réconcilier auparavant avec votre frère; vous reviendrez ensuite présenter votre offrande.

## QU'ALLONS-NOUS FAIRE DE NOS GARCONS

La prière du soir est finie, les enfants ont gagné leur couchette; le père et la mère, restés seuls au coin du feu, paraissent inquiets et proccupés.

Il s'agit, en effet, pour eux, de décider une grave affaire.

L'aîné des garçons vient de terminer chez les Frères une éducation primaire, bonne et solide; il a ses seize ans, et l'heure est venue pour les parents de décider la question de l'avenir.

### Qu'allons-nous faire de notre enfant?

Ecoutons la consultation.

La femme. — Si nous faisions d'Henri un commis de magasin?.. M. X... s'offre à le prendre chez lui; ne serait-ce pas une bonne situation pour notre fils?

L'homme. — Un commis de magasin!... Ecoute, ma femme, je te l'avoue franchement, je n'aimerais du tout pareille situation pour notre garçon, et, si tu veux savoir pourquoi, je vais te le dire.

Supposons qu'Henri entre chez M. X... comme commis, on l'emploira d'abord aux commissions, à porter les paquets, à balayer le magasin; il gagnera peu de chose, bien entendu, quelques piastres seulement par mois. Plus tard, si on est content de lui, on lui donnera davantage, sans doute, peut-être trois ou quatre piastres par semaine; mais cela suffira à peine aux frais de toilette.

Tu le sais, femme, les commis de magasin aiment à être bien mis. Cela attire la clientèle. Il leur faut du beau linge, de beaux habits, de belles cravates, des faux-cols, des gants, etc., etc. Or tout cela coûte cher et le salaire y passe vite. A mon avis, la situation d'une jeune commis se résume en deux mots: petits profits et grosse dépense.

Notre garçon, tu le comprends, n'apportera guère d'argent à la maison. Heureux encore serons-nous s'il ne nous demande pas de le loger et de le nourrir gratis.

La femme. — Mais Henri est intelligent et instruit. Dans quelques années, il sera l'un des premiers commis du magasin et gagnera davantage.

L'home. — D'accord. Admettons qu'il gagne de huit à dix piastres par semaine; c'est là, je crois, le salaire des meilleurs employés de magasin. Il aura tout juste ce qu'il faut pour s'entretenir... Tu n'as pas l'air de le croire... Eh bien! calculons un peu.

Salaire par mois, 30 à 40 piastres au plus.

Pension, de 12 à 15 piastres.

Blanchissage, 3 à 5 piastres.

Ajoutons quelque 5 à 10 piastres pour cigares et dépenses avec ses amis; il ne restera pas grand'chose du salaire... Puis la toilette les gants, les chapeaux à la mode viendront vite à bout du reste

Mais c'est encore là envisager la situation par ses bons côtés. Supposons maintenant que les affaires aillent mal, que le patron tombe en faillite — et ceci arrive plus souvent que les années bisextiles — que fera notre garçon?

Trouvera-t-il facilement une place? Tu le sais, la carrière est encombrée. Pour un commis dont on a besoin, il s'en présente dix, vingt et davantage qui demandent la situation.

Si Henri ne l'obtient pas, il lui faudra donc, comme tant d'autres, prendre la route de l'exil, et s'en aller gagner péniblement sa vie dans quelque manufacture des Etats.

La femme. — Tu vois toujours les choses en noir. Pourquoi notre garçon ne réussirait-il pas comme tant d'autres? Pourquoi ne se mettrait-il pas un jour à son compte?

L'homme. — Se mettre à son compte! Mais y songes-tu, ma femme? Où trouvera-t-il de l'argent pour ouvrir un magasin? Nous n'en avons pas à lui donner, tu le sais. En mettra-t-il assez de côté, pendant les années de la jeunesse? D'ordinaire, les jeunes gens ne font guère de dépôts aux banques, et les commis moins que les autres.

D'ailleurs, même en mettant les choses au mieux, même en supposant que des marchands, confiants dans l'habileté de notre garçon, lui avancent ce qu'il faut pour ouvrir un magasin, réussira-t-il à se faire une clientèle?

Peut-être... Mais peut-être aussi, comme tant d'autres, il tombera...

Alors à trente ans, à quarante ans, il lui faudra de nouveau reprendre le collier de misère et redevenir simple commis pour le reste de ses jours.

Non, ma femme, cette situation ne me semble guère avantageuse pour un garçon, à moins que sa famille ne soit déjà dans le commerce et ne lui laisse, plus tard, une clientèle bien établie; ou encore, à moins que le père ne puisse risquer une bonne somme d'argent pour lancer son garçon dans les affaires.

Un fils d'ouvrier me semble avoir bien plus de chances de succès dans la vie en apprenant un métier. Il aura, du moins, un gagne-pain assuré; puis, avec un salaire égal à celui d'un commis, il vivra mieux parce que les dépenses seront moins fortes et les habitudes plus modestes. Enfin, il lui sera plus facile de prendre à son compte et d'avoir, plus tard, des ouvriers sous ses ordres.

Connais-tu, en ville, beaucoup de commis qui soient devenus, vers les trente ans, des marchands heureux? Je pourrais, au contraire, te citer bon nombre d'hommes qui commencèrent par être des ouvriers et qui, aujourd'hui, sont des patrons ayant une bonne pratique et possédant une bonne maison. Femme, n'est-ce pas là notre histoire?... Faisons de notre garçon un ouvrier; ce sera à la fois plus sage et plus sûr. Qu'en penses-tu?

La femme.—Je n'avais pas réfléchi à tout cela, mais je pense que tu as raison... Ainsi, c'est entendu; dès demain, Henri commencera son apprentissage.

### Pourquoi tant de commis?

Pourquoi donc, de nos jours, tant de jeunes gens veulent-ils devenir commis de magasin, employés de bureau ou de banque, plutôt que d'apprendre un métier ou de cultiver la terre?

Entre plusieurs raisons qu'on pourrait en donner, j'en signalerai deux qui favorisent, je crois, cette tendance regrettable: **trop d'ambition** et aussi **trop d'instruction.**

### Trop d'ambition

L'ambition est une des plaies de notre temps. Peu d'hommes sont satisfaits de leur condition. Ils veulent mieux que cela: monter plus haut, atteindre des positions sociales plus en vue, mieux rétribuées, qui leur donneront, du moins ils le pensent, plus de confort avec moins de peine.

Cette fièvre est générale.

L'habitant des campagnes, qui pourtant vit à l'aise sur sa terre, porte envie à l'ouvrier des villes. "Il gagne plus d'argent que moi. Il a plus d'amusements... Il est plus heureux..." Et le cultivateur vend sa terre et son roulant, pour aller s'engouffrer avec sa famille dans quelque centre manufacturier et n'y trouver trop souvent que la misère.

L'ouvrier jalouse le commis de magasin, le commerçant, l'homme de bureau... "Ils ne travaillent pas des muscles... Ils ne se fatiguent pas le corps, ils vivent bien.. Sont-ils heureux, ces bourgeois!"

Le marchand en détail jette un oeil de convoitise sur son voisin le manufacturier en gros. "Sa maison est plus belle que la mienne.. Il a de plus beaux chevaux... Il jouit davantage de la vie. Ah! si je pouvais un jour réaliser mes rêves!"

Ainsi, chacun estime la position de son voisin meilleure que la sienne. Au lieu de regarder en bas et de se féliciter d'être plus heureux que nombre de ses concitoyens, on porte les yeux en haut; l'on s'afflige de n'avoir pas autant d'argent, une situation aussi élevée qu'un tel ou un tel. L'ambition nous tient agités et l'envie nous rend malheureux.

Si l'homme ne peut avoir cette situation pour lui-même, il cherchera du moins à la procurer à ses fils. Les faire travailler des mains... Leur faire apprendre son métier à lui, les mettre à la besogne avec lui... Ah bien! non, c'est trop dur!... Il en fera des commis de magasin, des employés de banque, des bourgeois... Ils n'auront pas, comme leur père, à mettre la tête dans le collier de misère, ils seront heureux!...

En est-il bien sûr? Neuf fois sur dix, l'expérience prouvera le contraire...

Que l'ouvrier cherche à améliorer sa situation, c'est très bien. Qu'il s'efforce de prendre à son compte et devenir patron à son tour, c'est une ambition louable; qu'il rêve d'avoir un jour une maison à lui, de se préparer une vieillesse tranquille et confortable, c'est un stimulant qui pousse l'homme au travail et le porte à l'économie. Mais vouloir à tout prix sortir de sa condition pour se hisser dans une autre plus en vue, semble-t-il, où l'on espère trouver plus de bonheur, est souvent une illusion qui mène à une catastrophe certaine. En essayant d'escalader la position si désirée, on dégringole et on se casse le cou...

Pourquoi donc l'ouvrier, le cultivateur surtout, ne se contentent-ils pas du bonheur solide qu'ils ont sous la main? Jouir d'une bonne santé, gagner assez d'argent pour se nourrir, s'habiller et, de temps à autre, donner à sa famille quelques distractions honnêtes; avoir le coeur content, la conscience tranquille, n'est-ce pas assez pour se dire et être vraiment heureux?

Le Fils de Dieu ne voulut pas d'autre situation pour lui et les siens. N'est-ce pas la meilleure et la plus sûre?

Une autre cause, à mon avis, contribue fort à bouleverser les conditions sociales et à rendre bon nombre d'hommes malheureux... La dirai-je?... Ce sera sans doute provoquer bien des récriminations. N'importe! Libre à d'autres de ne pas partager cette opinion,

Voici... N'avons-nous pas trop d'écoles supérieures? trop de **high schools?**... peut-être même trop de collèges classiques? ou du moins, trop d'enfants d'ouvriers qui suivent les cours de ces collèges classiques?

Je l'avais bien prévu... Tout le clan des progressistes et des réformistes se lève comme un seul homme et clame anathème à pleins poumons.

"Eh! le voilà bien, ce rétrograde et cet obscurantiste! Le voilà bien, cet éteignoir qui voudrait tenir le peuple dans l'ignorance et la servitude. Trop d'instruction! mais, allons donc! l'instruction n'est-elle pas aujourd'hui le secret du succès? le clef de toutes les carrières? ne mène-t-elle pas à tout? Plus un homme est instruit, plus il a de chances de réussir dans la vie..."

De grâce, Messieurs, un peu de calme, ne vous échauffez pas si vite. Peut-être, en nous expliquant, aurons-nous chance de nous entendre.

De l'instruction pour les enfants du peuple.

Oui, j'en suis.

La même instruction pour tous les enfants du peuple...

Non, je n'en suis pas.

Une instruction en rapport avec la situation qu'on doit occuper dans la vie.

Oui, j'en suis encore.

Une instruction bien au-dessus de cette situation et convenable seulement pour des carrières sociales plus élevées...

Ah bien! non, je n'en suis plus.

Tous les enfants d'ouvriers ne sont pas appelés à devenir clercs de notaire, commis de magasin, caissiers de banque ou comptables. Alors pourquoi leur donner une instruction si fort au-dessus de leur condition et propre seulement à en faire des mécontents ou des déclassés?

Je ne suis ni le premier, ni le seul à protester contre cet abus de l'instruction chez les fils du peuple. Les journaux des Etats-Unis, cette terre classique de l'instruction, se plaignent du trop grand succès de leurs **high schools.**

Les jeunes gens qui en sortent dédaignent les arts mécaniques et laissent les métiers aux fils des émigrés. Ce qu'il leur faut, à eux, ce sont des situations où ils puissent vivre dans le confort et s'enrichir vite par des spéculations heureuses. Mais vous savez la suite:

Les situation manquent.

Les spéculations ratent et font des victimes.

Et les brillants élèves des **high schools** deviennent des déclassés, des mécontents, souvent même des criminels, qui finissent par la cour d'assise et le pénitencier.

Ne sommes-nous pas en train de suivre les mêmes errements, pour aboutir au même résultat?

### Autres inconvénients

Il est un âge où, poussé par une loi providentielle, l'adolescent a hâte de devenir un travailleur et d'apprendre un métier qui le fasse vivre honnêtement. Il est plein d'entrain, de bonne volonté, d'énergie. Laisser passer cette heure favorable, comprimer cet élan sous prétexte de donner aux enfants une instruction plus complète, est souvent commettre un erreur de tactique, irréparable dans la suite.

A dix-huit ans le jeune homme ne se sentira plus la même volonté pour le travail manuel. Des rêves d'ambition se sont éveillés en lui. Trop d'instruction lui fera dédaigner la situation modeste mais solide de ses parents.

Quand on sait tant de choses, qu'on a une si belle main d'écriture, que la tête est meublée de notions si variées sur les sciences naturelles, la physique, la chimie, l'astronomie, etc., etc., est-il possible ensuite de devenir menuisier, maçon, charpentier, ou forgeron, comme son père?

Oh! non, il faut être commis de magasin, commis aux écritures, apprenti négociant, apprenti de banque.

Hélas! trop souvent le seul apprentissage sérieux que fera le jeune homme sera celui de la misère, qui lui tiendra ensuite fidèle compagnie, durant toute sa vie.

Un barbier de Montréal, tout en expédiant sa besogne, aimait, comme ses confrères, à jaser avec le client.

Un jour il me fit ses confidences.

La besogne le débordait... Impossible de trouver des ouvriers.. Il avait bien des garçons, dont deux de seize et dix-sept ans, mais ils étudiaient à l'Académie commerciale...

—Mais pourquoi donc ne prenez-vous pas avec vous l'aîné de vos garçons pour lui apprendre votre métier?

—Ah! je veux qu'il finisse son cours, je tiens à lui donner le plus d'instruction possible...

—Laissez-moi vous le dire: je crains bien que vous ne lui en donniez trop pour sa situation, et qu'il n'aime guère ensuite à se mettre à la besogne.

Quelques années s'écoulèrent, et je revis mon barbier de Montréal

—Eh bien! et vos garçons?

—L'aîné est commis aux écritures dans un magasin: il gagne trois piastres par semaine. Le second a suivi l'exemple de son frère, on lui donne quatre piastres par mois...

—Et vous pensionnez ces jeunes gens chez vous?

—Sans doute, il le faut bien, ils ne gagnent pas assez pour vivre.

Et le brave homme continue de manier le rasoir et la savonnette, mais il a la satisfaction d'avoir des garçons qui font les messieurs et qui, le dimanche, se promènent bien habillés, bien cravatés, bien gantés, le cigare à la bouche et la canne à la main. Ils sont commis, tandis que leur père, le modeste barbier, les nourrit par son travail et élève une famille de huit enfants.

**Ed. Hamon, s.j.**

—Misères humaines.



## JEAN-BRETTE A L'EPLUCHETTE

(Le **Petit Canadien**)

"Fanfants! Savez-vous qui c'était Jean-Brette?"

C'est ainsi que grand-papa commençait toujours l'histoire du fameux, du mirobolant Jean-Brette, dont les tours inouïs hantaient sans cesse nos jeunes imaginations.

Aussi, lorsque nous **veillions** avec les grands, — permission exceptionnelle—et que nous voyions **pepère** fumant au coin du feu, sa grosse pipe d'érable, vite, Mariette et moi nous mettions à jouer autour du bon vieux, lui accrochant, qui un bras, qui une jambe, tant et si bien qu'à la fin impatienté, **pepère** se levait en nous arrêtant du geste: "Si vous voulez rester tranquilles les enfants, j'vais vous conter un conte." C'était justement ce que nous attendions.

—Une histoire de Jean-Brette, n'est-ce pas!

—Oui, c'est bon, une histoire de Jean-Brette.

Déjà nous étions des anges, et aussitôt grands et petits de s'approcher, regardant le conteur avec des grands, grands yeux. "Lui" regardait... au plafond; ou plutôt non, il ne regardait rien. Seulement, on eût dit qu'il cherchait loin, loin dans sa tête, comme lorsqu'on cherche des vieux souvenirs... et qu'on a quatre-vingt-six ans...

Puis soudain, **tirant** une dernière **touche** — car les grands-pères ne fument pas en contant: "ça empêche de dire vrai," — il nous interpellait avec son beau vieux sourire: "Fanfants! Savez-vous qui c'était Jean-Brette?"

—Mais non... pepère!

Il fallait voir avec quel air nous disions ce "non" là. Car à chaque histoire de Jean-Brette — et il y en avait bien dix — c'était toujours la même question qui revenait, et aussi la même réponse.

Si je tiens à vous dire tout cela, vous comprenez, **c'est rien que pour vous dire**... Parce que je sais bien que pour vous autres, une histoire de Jean-Brette, de la Corriveau, ou de Bellenflure, ça vous est parfaitement égal. Pourtant... si vous aviez seulement entendu conter par **pepère** en personne, "la **fois** du presbytère", ou "la **fois** de la Croix-Neuve", ou "la **fois** du bedeau" ah! "la **fois** du bedeau!"... mais pour aujourd'hui, c'est "la fois de l'**épluchette**" que je voudrais vous raconter, et telle que je la tiens de mon grand-père.

* * *

—Or donc, mes bons amis, savez-vous qui c'était Jean-Brette?... Non?... Eh bien! Ecoutez!

Autrefois **au ras** la Sapinière du Grand-Coteau, il y avait un homme qui s'appelait Virelouche, et sa fille, Roselinette. Le père était bon, bon comme un ange, mais laid comme un péché mortel. Il était bien laid n'est-ce pas? Tandis que Roselinette était belle, oh! belle, mais orgueilleuse la petite, et avec ça, fière comme une oie.

Par malheur, il arriva qu'un jour Roselinette se moqua et rit de son vieux père: vous savez que c'est très mal cela; alors Bonne Fée lui apparut et lui dit: "Roselinette! ma belle Roselinette! comme tu es méchante enfant! Tu as ri de ton père; pour ta punition, le premier garçon qui t'embrassera, tu le marieras."

Or comme Roselinette était on ne peut plus orgueilleuse, elle eut dès lors grand'peur de se faire embrasser par des gas du Grand-Coteau. Car vous saurez que "**mam'zelle**" ne voulait miette marier un **habitant**. Elle avait pour son dire, que "ça commençait à être **tannant**, toujours **faire le train** et **tirer** les vaches: c'était un monsieur de la ville qu'il lui fallait..."

Voilà pourquoi dans les **veillées** et les **épluchettes**, on ne voyait plus maintenant Roselinette Quant au père Virelouche, ça le taquinait un brin, ces manies-là: "Pour sûr, disait-il, que ma Rose ne se mariera pas. Ca me serait pourtant si utile d'avoir un gendre pour m'aider."

Voyez ce que c'est que d'être méchante petite fille!...

—Mais Jean-Brette, **pepère?**

—Ah! attendez un peu... Jean-Brette...

Un beau jour, Virelouche qui avait pas mal de blé-d'inde, décida qu'on ferait une **épluchette**: "les épis commençaient à **reluiser**, et puis disait-il, ça sera un **adon** pour ma Rose de se faire des **cavaliers**; car nous inviterons les **jeunesses** des trois rangs."

Qui fut dit fut fait. Et comme c'était la première **épluchette** de la saison, aucun des invités n'y manquait: c'est vous dire que les trois Coteaux y étaient.

Mais faut avouer que si la chose **adonnait** Virelouche, ça n'était pas aussi **adonnant** pour Roselinette! Me voilà bien prise, se disait-elle, toute triste. Car, dans une **épluchette**, il y a des épis rouges, et alors! alors je vais me faire embrasser; et alors? oui alors..." Vous savez le reste, n'est-ce pas? La belle pouvait se faire embraser par **queuque** gamin du Vieux Coteau, et il lui faudrait l'épouser. Orgueilleuse comme elle était, la pauvre Roselinette tordait son tablier en pleurant de rage.

Tout à coup, une idée lui vint: "Si je cachais tous les épis rouges, se dit-elle, personne ne pourrait m'embrasser..." Et toute la nuit qui précéda l'**épluchette**, Roselinette la passa à trier des épis rouges et à les bien cacher. La petite n'avait pas les yeux **clairets** le lendemain, mais tout de même, elle était fière de son coup; et pour un coup vous conviendrez que c'en était un **mâtin**.

Or faut que vous sachiez, qu'en ce temps-là, Jean-Brette, le fameux Jean-Brette, cherchait femme. **Ca fait que** juste le soir de l'**épluchette au** père Virelouche, notre Jean-Brette s'en fut au Bois des Diables, trouver sa Vieille Sorcière et lui dit: "Sorcière, je cherche femme, et e veux trouver belle, aussi belle que le jour; peux-tu me renseigner?"

Alors la Vieille Sorcière, qui était une amie de Bonne Fée et connaissait tous ses secrets, fit tourner sa baguette et craquer son petit doigt, tiens, comme ça: "Jean-Brette, dit-elle, tu sais que t'es pas mal canaille; c'est toi qui as volé le vin du curé et la madone de la Croix-Neuve. C'est toi qui as fait chauffer le bedeau dans un four, et coupé **au ras, auras,** la queue de son pauvre chien. Tu as fait bien d'autres mauvais coups, mais tout de même, pour t'aider à trouver femme, je ne puis pas te refuser ça. Je t'indiquerai donc ce que tu cherches."

—"Parlez, bonne vieille, lui dit Jean-Brette, je vous écoute." Et il glissa une pièce d'or toute neuve dans la main de la Sorcière.

—"Sais-tu où est la Sapinière du Grand-Coteau?"

—"'Oui"...

—"Eh bien, tout près de là, il y a un homme qui s'appelle Virelouche et sa fille Roselinette. On dit que c'est la plus belle fille du monde. Seulement, pour l'avoir en mariage, il faudra auparavant que tu l'embrasses une fois."

—"Voilà qui est assez difficile, dit Jean-Brette; mais j'essaierai et on verra bien, si je ne réussis pas. Merci, bonne vieille!" Et Jean-Brette s'en alla.

L'**épluchette** venait justement de commencer chez Virelouche, lorsqu'arriva soudain un étranger avec une belle jument noire, — plus belle encore que Princesse, — et avec ça, un grand **tuyau-de-castor, et pis** une canne; il avait aussi de jolies moustaches et des cheveux frisés. Tout le monde pensa que c'était le gouverneur en personne, ou son envoyé: mais ce n'était ni l'un ni l'autre. L'étranger se nomma "un avocat de Québec, qui allait plaider à Montréal."

Dans ce temps-là, vous savez, les chars n'étaient pas inventés; c'est pour ça qu'on voyageait en voiture.

Or ce qui vous surprendra le plus, mes agneaux, si vous ne l'avez pas déjà deviné, c'est que le beau monsieur à moustaches et aux cheveux frisés, n'était autre que Jean-Brette lui-même. Eh oui! Jean-Brette! Le rodeux! il s'était déguisé pour ne pas se faire reconnaître: il en avait des plans n'est-ce pas, pour embrasser Roselinette? Car c'était bien pour ça, qu'il venait, le faraud!...

Et avant qu'on le questionnât trop, Jean-Brette, ou plutôt monsieur l'avocat, se mêla aux **éplucheux,** en disant que "le blé-d'inde, ça le connaissait, puisque dans son jeune temps, il passait ses vacances à la campagne". Mais dans le moment, ce qui l'occupait le plus, c'était Roselinette; il n'eut pas grand'peine à la reconnaître, tant elle était la plus belle des **éplucheuses**; et pour ne pas se faire jouer de tour, il se mit à éplucher comme un bon. Vous vous imaginez pourquoi, n'est-ce pas? Pour avoir un **rougeau** et voler un bécot à la belle Roselinette.

Epluche! Epluche! Epluche!

Toujours des épis blanc!

Epluche toujours! Epluche toujours! Epluche toujours! Encore des épis blancs!

"Batte-feu! pensa Jean-Brette, en se frottant la moustache, pour sûr qu'on a trié tous les épis rouges!"

Et Roselinette se disait: "Que j'ai donc été folle! Si au moins je m'étais caché un **rougeau** dans le tas; je l'aurais fait trouver au beau monsieur de Québec: Et alors? alors il m'aurait embrassée. Et alors? Oui alors..." Roselinette tordait encore plus fort qu'hier son tablier, et avait grande envie de pleurer. Les autres, vous pensez bien, trouvaient ça assez ennuyeux et pas mal curieux: rien que des épis blancs; pas un **rougeau** encore!...

Mais Jean-Brette sans se décourager, épluchait toujours.

Epluche encore! Epluche encore! Epluche encore! Le pauvre garçon en suait à grosses gouttes, tant il avait chaud. Roselinette, elle, commençait à blêmir: elle voyait tout son rêve qui s'en allait à l'eau, rien que pour un épi rouge...

Tout à coup, le beau monsieur s'écria tout joyeux: "J'en ai un, un **rougeau! J'en ai un!** " Tous se penchèrent pour le voir, mais se mirent à rire: c'était une citrouille. Vous savez ces petites citrouilles qui poussent dans les champs de blé-d'inde, et qu'on fait cuire le soir de l'**épluchette,** pour manger avec le blé-d'inde bouilli. Le Jean en avait trouvé "une", en pigeant dans le tas; et tout fier il criait: "J'en ai un **rougeau!** J'en ai un!"

Vous croyez qu'il disait ça par farce? Nenni, mes petits amis! Faut vous rappeler que Jean-Brette était un fin renard, et qu'il n'avait pas qu'une corde à son arc.

On le vit bien, lorsque le beau monsieur s'avança galamment vers Roselinette, et lui présenta sa petite citrouille en disant: "Mam'zelle, par chez nous, dans les **épluchettes,** les petites citrouilles comptent pour des épis rouges." Alors, vous comprenez que la belle ne se le fit pas dire deux fois, et pan! ils s'embrassèrent...

Et c'est ainsi que Jean-Brette trouva femme à son goût et que l'orgueilleuse Roselinette dut épouser le garçon le plus canaille, à dix lieues à la ronde. Ca vous montre n'est-ce pas, ce qui peut arriver aux petites filles qui se moquent et rient de leurs parents. Ca vous montre aussi, que parce qu'on est belle fille, faut pas s'imaginer que le roi va venir nous demander en mariage.

Non, mes petits enfants, concluait grand'père, avec son gros bon sens: quand on reste au Grand-Coteau, et qu'on veut se marier, faut pas **cracher** sur les **habitants,** pour courir après les messieurs de la ville.

Faut jamais trop se **craire**; ça porte pas bonheur. C'est moi qui vous le dis.

* * *

Elle est longue mon histoire de Jean-Brette... N'est-ce pas qu'elle est longue? Et simple aussi? Trop simple peut-être, dans un siècle où l'on aime tant les choses compliquées. Que voulez-vous? au temps dont je vous parle, c'était simple comme cela. Et puis, "trop longue" ou "trop simple" franchement je la trouve belle, mon histoire. Tiens! seulement que de vous l'avoir racontée, — bien mal il est vrai, — je me suis senti revivre mille petits bouts de vie d'autrefois; vous savez ces "petits bouts" qu'on oublie ça et là sur la route, au bord des fossés et des ruisseaux, "**au ras** la Sapinière du Grand-Coteau", ou près du P'tit-Rocher...

D'ailleurs n'est-ce pas joli: "Fanfants! Savez-vous qui c'était Jean-Brette?"

Moi, je trouve ça charmant...
Et toi Mariette?...

**Viateur Fariy.**

# Autour de la Ferme

## BETAIL

| | | |
|---|---|---|
| **Taureaux.—** | | |
| Choix | $10.50 | $11.25 |
| Bon | $10.00 | $10.50 |
| [illegible]naire | $8.75 | $9.50 |
| [illegible]res.— | | |
| [illegible] | $9.00 | $10.00 |
| [illegible] | $9.00 | $9.75 |
| [illegible]naire | $8.00 | $8.75 |
| **Vaches.—** | | |
| Choix | $9.00 | $10.00 |
| Bon | $8.00 | $9.00 |
| "Canners" | $3.00 | $3.75 |
| Ordinaire | $7.25 | $8.00 |
| **"Bulls".—** | | |
| Bon | $7.00 | $8.50 |
| Ordinaire | $6.00 | $7.00 |
| **"Oxen".—** | | |
| Bon | $7.50 | $8.75 |
| Ordinaire | $6.00 | $7.00 |
| "Canners" | $3.75 | $5.00 |
| **Veaux.—** | | |
| Choix | $11.00 | $13.00 |
| Bon | $7.75 | $8.50 |
| **"Feeders".—** | | |
| Choix | $7.00 | $7.75 |
| Bon | $6.00 | $6.50 |
| **"Stockers".—** | | |
| Taureaux et taures de choix | $6.75 | $7.25 |
| Ordinaire | $6.75 | $7.25 |
| Veaux de choix | $6.50 | $7.00 |
| **Cochons.—** | | |
| De choix | $14.00 | $14.25 |
| Lourds | $10.50 | $11.00 |
| Légers | $12.00 | $13.00 |
| "Stags" | $5.00 | $5.50 |
| Truies | $8.00 | .... |
| **Moutons.—** | | |
| Agneaux | $11.50 | $12.50 |
| De choix | $8.50 | $9.25 |

## PRODUITS

### Prix du gros

| | |
|---|---|
| **Oeufs—** | |
| Frais pondus | .27 |
| **Beurre—** | |
| Crémerie | .41 |
| De ferme | .29 |
| **Saindoux—** | |
| Tierçons | .27 |
| Seau, 20 livres | $5.70 |
| Baril, 50 livres | $13.63 |
| **Viandes—** | |
| Boeuf | .17 |
| Veau | .17 |
| Mouton | .20 |
| Porc | .21½ |
| Bacon. Flanc | .34½ |
| **Gruau—** | |
| Sac de 80 livres | $3.50 |
| **Alimentation—** | |
| Avoine. La tonne | $41 |
| Son. La tonne | $33 |
| Gru. La tonne | $35 |
| **Sucre—** | |
| Granulé. Extra | $9.10 |

C'est le prix au baril. Au sac de 100 livres, 5 sous de plus; en poudre, boîte de 60 livres, 20 sous de plus qu'au baril; en gros pains, boîte de 100 livres, la même chose qu'au baril.

| | |
|---|---|
| **Légumes—** | |
| Patates du Manitoba | $2.00 |
| Betteraves. La livre | .06 |
| Oignons. La livre | .04½ à .07 |
| Choux. Nouveaux | .05 |
| Carottes. La livre | .07 |
| Rabioules. Nouvelles. La livre | .02 |
| **Foin—** | |
| "Timothy" No 1 | $17 |
| "Timothy" No 2 | $15 |
| "Red Top" No 1 | $13 |
| "Red Top" No 2 | $11 |
| **Farine—** | |
| **Lake of the Woods** | |
| Five Roses, sac de 98 liv. | $6.50 |
| Lakewood | $6.37½ |
| Harvest Queen | $6.25 |
| Medore | $6.80 |
| XXXX | $4.35 |
| **Western Canada** | |
| Purity, sac de 98 livres | $6.50 |
| Medallion | $6.27½ |
| Three Stars | $6.15 |
| Maitland | $5.95 |
| **Ogilvie** | |
| Royal Household | $6.50 |
| Glenora | $6.25 |
| Centennial | $6.15 |
| Manitoba | $5.95 |
| **Peaux—** | |
| Gelées | .18—.18½ |
| De mouton | .35—$2.50 |
| Brutes No 1 | .08 |
| Brutes No 2 | .07 |
| Laine. Brute | .30—.33 |

Les Poudres de Miller contre les Vers ont été préparées dans le but de soulager rapidement les enfants qui souffrent des vers. C'est un remède très simple garanti détruire les vers d'estomac et d'intestins sans aucunement nuire à l'organisme. Leur action est complète et sans douleur et bien qu'en certains cas il puisse se produire des vomissements il n'en faut pas conclure qu'elles donnent des nausées mais qu'elles produisent leur effet.

## L'ALIMENTATION DES PORCS

**Par G. B. Rothwell, B.S.A., adjoint à l'éleveur du Dominion**

La production de viande est un besoin impérieux à l'heure actuelle. L'offre ne peut tenir tête à la demande. Il est spécialement à désirer, en raison des conditions créées par la guerre, que cette viande soit rapidement utilisable. Or, de tous les animaux de la ferme que l'on emploie pour la production de la viande, il n'en est aucun dont l'élevage, l'engraissement et la vente exigent moins de temps que le porc. La forte consommation de lard au pays, l'augmentation gigantesque de notre commerce d'exportation, nous donnent la certitude d'un commerce avantageux et permanent, mais il faut pour cela nous rendre compte de nos occasions, et savoir les développer.

Les pages suivantes peuvent intéresser les cultivateurs qui désirent faire un effort spécial pour résoudre avantageusement par eux-mêmes et pour le pays un des problèmes résultant de la guerre.

### Choix des aliments

Le choix des aliments pour la production économique du lard dépend principalement de la localité où se trouve, de la saison et des conditions locales. Ce sont là les facteurs qui règlent l'économie d'achat ou de production, mais il est essentiel que la ration se compose d'aliments savoureux, faciles à digérer et nutritifs. Il faut aussi qu'elle soit bien équilibrée, qu'elle se compose d'une variété d'aliments plutôt que de un ou deux seulement, et par-dessus tout, qu'elle renferme des aliments succulents, en hiver comme en été. C'est en effet principalement par l'emploi de ces fourrages succulents que l'on tient le porc en bonne santé. Ils sont essentiels dans l'alimentation des sujets reproducteurs.

### Le verrat reproducteur

**Alimentation d'été.**—Donnez au verrat un pâturage de trèfle, de luzerne ou d'herbes fines, de l'eau et de l'ombrage. En l'absence de pâturage, donnez une quantité généreuse de fourrages verts; trèfle, luzerne, foin de trèfle, pois, avoine ou mauvaises herbes: chou gras, amarante, patiences, etc.

**Alimentation d'hiver.**—Foin de luzerne ou de trèfle, en râtelier. Racines, betteraves fourragères et betteraves à sucre, crues et hachées, pommes de terre ou navets crus, 5 à 10 livres par jour, ou, en l'absence de racines, foin de trèfle ou de luzerne, haché fin et trempé.

**Alimentation de toute l'année.**— Si on a du lait écrémé, du lait de beurre ou du petit lait, en donner de 3 à 10 livres par jour, suivant les besoins de l'animal. La ration de grain ou de moulée peut se composer de farine d'avoine ou d'orge, de son ou de petit son, en combinaison de deux de ces aliments ou plus, à raison de 2 à 5 livres par jour, suivant les besoins. Nourrir judicieusement. Si l'animal est trop gras, il se montre peu ardent au service. S'il est trop maigre, sa progéniture manque de vigueur et de vitalité.

**L'exercice.**—Absolument indispensable. Donnez un pâturage large et ombragé en été, et non pas un enclos sale et infesté de mouches. En hiver, faire un enclos en plein air, près de la cour de ferme. Si possible, laissez le verrat s'ébattre dans la cour pendant quelques heures. Employez toute l'année comme abri une cabane portative faite d'une seule épaisseur de planches mesurant environ 6 à 8 pieds. Fournir beaucoup de litière. Par ce régime, on évite les rhumatismes, si communs chez les verrats.

### La truie portière

**Eté.**—Pâturage comme pour les verrats.

**Hiver.**—Gros fourrages, comme pour les verrats. Moulée composée de deux parties de son et une partie de petit son, en parties égales vers l'époque de la mise bas. Si c'est nécessaire, remplacer l'un ou l'autre de ces aliments par la farine d'avoine ou d'orge. Eviter de donner plus d'un quart de la ration en maïs. Le maïs est débilitant et trop engraissant pour les truies portières. Donner cette moulée à raison de 2 à 4 livres.

**Pendant la gestation.**—Mettre la truie en bon état avant de la faire saillir; la maintenir dans cet état. Eviter de trop engraisser et les inconvénients qui en résultent; la parturition difficile, les porcelets petits, faibles, morts. D'autre part, il ne faut pas non plus que la truie soit trop maigre, surtout si elle est jeune, car un excès de maigreur peut lui faire un tort permanent. De toute façon, une truie trop maigre donne des porcelets petits, maigres, rabougris, et ne produit que peu de lait. La truie en gestation doit recevoir une ration rafraîchissante, d'une nature plutôt laxative. Une ration comme celle que nous venons de mentionner remplit ces conditions. La constipation à cette époque exerce un très mauvais effet sur les porcelets. Si la mère ou ses petits sont constipés, ou a des porcelets petits, rabougris, se développant mal. Ces portées dépérissent rapidement, sans causes apparentes.

**Exercice.**—L'exercice est tout aussi important chez la truie que chez le verrat. A l'exception de la période passée dans la loge de parturition, la truie portière doit être tenue toute l'année, dans une cabane portative de 8 x 10 pieds; on met de quatre à cinq truies par cabane. Choisir un emplacement sec. Obliger la truie à travailler pour trouver sa nourriture; ceci a un excellent effet sur la vigueur, la taille et le nombre de porcelets. L'exercice prévient les rhumatismes et l'impotence.

**Après la mise bas.**—Se garder d'exciter la truie avant et après la mise bas. Se tenir toujours là à ce moment, mais n'intervenir que si cela est nécessaire. Le premier repas doit se composer d'une ouvée tiède de recoupes (middlings), pendant les premiers dix jours, augmenter graduellement la ration pour la porter au maximum. Eviter avec soin la suralimentation qui provoque la diarrhée chez les porcelets. Nourrir la truie en vue de la production du lait, c'est-à-dire lui donner les rations suivantes: farine d'avoine et recoupes en parties égales; farine d'avoine, son et petit son en parties égales; donner des sous-produits du lait avec ces deux rations. En été, ne donner des fourrages verts ou des pâturages que lorsque les porcelets ont atteint deux semaines. En hiver, donner des racines et du foin de trèfle pour entretenir le libre jeu des fonctions et tenir le sang frais. Vider un seau de terre ou de cendre de bois dans un coin de la loge. Au moment du sevrage, diminuer la quantité de moulée, et séparer les jeunes porcs de la mère pendant des périodes de plus en plus longues tous les jours, jusqu'à ce que la truie cesse de donner du lait. Si les porcelets sont trop gras et inertes, et si la truie donne beaucoup de lait, forcez-les à prendre de l'exercice.

### Sevrage des porcelets

La force des porcelets qui viennent de naître (laquelle dépend spécialement des facteurs que nous venons de discuter) a peut-être plus d'effet que tout autre facteur sur l'économie de production. Vient ensuite l'exercice d'un bon jugement dans l'alimentation et dans le soin des porcs tétant ou sevrés. Le mauvais choix des aliments, les mauvaises méthodes d'alimentation pendant cette période critique ont ruiné peut-être plus de portées et découragé plus d'éleveurs que pendant toute autre phase de l'existence des porcs.

Apprenez aux porcelets à manger trois semaines avant le sevrage. Mettez leur auge dans un coin où la mère ne puisse avoir accès. Vous ne pourrez guère obtenir de bons résultats si vous n'avez pas de sous-produits du lait et des recoupes à leur donner. Jetez dans la litière quelques poignées de grain sec pour encourager les porcelets à prendre de l'exercice. Evitez la suralimentation. Obligez-les à prendre de l'exercice; augmentez graduellement la quantité de recoupes jusqu'au sevrage. Si vous avez du lait écrémé, et si vous faites donner aux truies deux portées par an, sevrez les porcelets à l'âge de six semaines, sinon, sevrez-les à l'âge de huit semaines.

### Ration pour les porcelets sevrés.

—Après le sevrage, commencez à donner la quantité suivante de grain: ration quotidienne pour un porc de 2 ou 3 mois pesant environ 50 livres: 1 livre du mélange suivant: 3 parties d'orge, 3 parties de petit son, 1 partie de farine de tourteaux de lin et 5 livres de lait écrémé. Faire tremper pendant 24 heures et donner. Si c'est dans une loge, ajoutez-y un peu de grain sec et d'avoine éparpillés dans la litière. Ceci n'est pas nécessaire si les porcelets sont dans un enclos herbeux. A mesure que les porcelets grandissent, ou augmente la quantité de grain jusqu'à trois livres ou plus, par jour on augmente également la proportion de farine d'avoine ou d'orge dans le mélange pour que cette ration se compose, à l'âge de 8 mois, de 6 parties de farine d'orge ou de maïs, 3 parties de petit son et 1 partie de farine de tourteaux de lin. Fournissez un abri au pâturage ou dans l'enclos, soit une cabane portative, soit un hangar, ouvert. Gardez-vous bien de mettre les porcelets qui viennent d'être sevrés dans un herbage sans ombrage; vous auriez des brûlures, des maladies de peau, et un arrêt temporaire et quelquefois permanent dans la croissance. Ayez un abri naturel si cela est possible et donnez de l'eau fraîche et pure.

### Autres bonnes rations

1. Farine d'orge, 4 parties; petit son, 4 parties; farine de gluten, 2 parties; lait écrémé, 3 livres.
2. Farine d'avoine ou d'orge, 4 parties; petit son, 4 parties; pois, 2 parties, lait écrémé, 3 livres.
3. Farine d'avoine ou petit son, 2 parties; orge, 2 parties; farine de pois, 1 partie; lait écrémé, 3 livres.

Les numéros 1 et 2 conviennent mieux pour les provinces du centre et les provinces maritimes; le numéro 3 convient mieux pour les provinces de l'Ouest.

### Pâturage

Les animaux tenus sur pâturage reviennent de 5 à 25 pour cent moins cher que les animaux tenus en loge. Le pâturage fournit la nourriture nécessaire au développement des os et des muscles ainsi qu'au maintien général d'une santé vigoureuse; il convient donc tout spécialement pour les sujets reproducteurs. Les porcs d'engrais tenus au pâturage, donnent également une viande plus ferme et de meilleure qualité. Pour les derniers cependant, l'étendue du pâturage doit être nécessairement plus limitée. C'est la luzerne qui fournit le meilleur pâturage; le trèfle vient ensuite. Evitez cependant de faire paître la luzerne et le trèfle trop ras; il vaut mieux faire paître la navette et les topinambours en même temps que la navette et le trèfle.

Fourrages verts pour l'alimentation en loge, donner de la luzerne fraîchement coupée ou du trèfle. On se sert souvent de navette; elle est loin d'avoir la valeur des deux premiers, et il faut l'employer avant qu'elle soit grossière et fibreuse.

### Le nourrisseur automatique réduit le travail

Un bon fabricant cherche toujours à obtenir un maximum de résultats tout en réduisant son travail au minimum. Il a été démontré que le cochon peut se nourrir lui-même presque toute sa vie, et qu'il donne un profit au moins égal à celui qu'il donnerait s'il était nourri à la main, lorsque l'on tient compte de l'économie de la main-d'oeuvre. C'est là, une question qui mérite d'être prise en sérieuse considération par les cultivateurs, car il est à prévoir que la main-d'oeuvre sera rare pendant les quelques années qui vont suivre. Le nourrisseur automatique permet aux cultivateurs de nourrir leurs porcs sans aide ou l'en engraisser deux ou trois fois autant qu'ils ne pourraient le faire et avec moins de travail.

### Exigences d'un bon nourrisseur automatique pour les porcs

Cet appareil doit être bon marché, solide, portatif, d'une capacité suffisante, de construction facile, à l'épreuve des intempéries, il doit pouvoir se régler facilement pour les farines de différentes textures, et, ce qui est encore plus important, il faut qu'il soit arrangé d'une façon telle, que le contenu puisse descendre sans arrêt dans la mangeoire. En d'autres termes, il ne faut pas que la trémie se bouche. Enfin, la mangeoire doit être construite de façon à ce que l'animal ne puisse pousser la farine avec son groin par-dessus les bords, ou la salir en y mettant les pieds.

### Nourrisseur automatique fait à la maison

Si vous êtes intéressé, écrivez-nous, et nous vous enverrons des blancs et des spécifications. Le nourrisseur automatique est une grande caisse de 2 pieds 8 pouces de large et 3 pieds de haut, et d'une longueur variant suivant le nombre de porcs à nourrir; il y a un toit à double pente, une moitié est posée sur des charnières. Au fond de la caisse se trouve un grand "V" renversé, ou un réflecteur qui passe sur toute la longueur et sur lequel la farine passe pour se répandre par des ouvertures au fond dans les mangeoires de 10 à 12 pouces de large de chaque côté de la caise. On doit fixer cette planche de manière à lui donner un certain degré de flexibilité pour que le porc en appuyant son groin contre la planche lui imprime un mouvement suffisant pour empêcher la formation de "blocs", si fréquents dans les coffres à grain. **C'est là le point important dans le nourrisseur automatique.** Si cet appareil ne fonctionne pas continuellement, il vaut moins que rien comme nourrisseur. Tout le long de la mangeoire et courant diagonalement à partir du bord de la mangeoire jusqu'au côté du nourrisseur et à intervalles d'un pied sont des divisions qui empêchent les porcs de salir ou de gâter la farine dans la mangeoire. Ecrivez pour avoir un plan complet.

### Avantages du nourrissage automatique

1. La trémie économise 50 pour cent du travail. 2. Elle réduit au minimum le gaspillage de nourriture. 3. Elle empêche les troubles digestifs dus à la suralimentation. 4. Les porcs qui ont accès au grain en tout temps mangent fréquemment en petites quantités, au lieu de se surcharger subitement l'estomac deux ou trois fois par jour. 5. L'animal nourri à la trémie s'engraisse aussi rapidement que celui qui est nourri à la main, et à moins de frais.

### Comment on se sert de la trémie

On place la trémie sur une plate-forme, ou sur un plancher qui reste propre pendant les pluies et sur lequel les porcs peuvent se rendre en tout temps. L'ombrage est nécessaire, qu'il soit donné par des arbres ou par un simple hangar. Ce système d'alimentation est relativement économique dans un enclos sans herbe, où l'on donne tous les jours des fourrages verts, du lait écrémé, ou de l'eau, mais il ne rend son maximum d'efficacité que dans un bon pâturage de trèfle ou de luzerne. De toutes façons cependant, que la trémie soit placée dans un enclos sec ou dans un pâturage, et que l'on donne du lait ou que l'on n'en donne pas, il faut toujours fournir de l'eau fraîche régulièrement, de préférence de l'eau courante, ou dans une auge qui se remplit automatiquement et régulièrement.

On peut, sans risques et avantageusement, se servir de la trémie pour les jeunes porcs qui ont plus de 10 semaines. Avant cet âge, il est généralement sage de nourrir à la main, et il a été démontré par les expériences que même les porcelets qui tètent leur mère se trouvent bien de l'emploi de la trémie. Pour les cochons de

(Suite à la page 7)



## Cote du Grain

Mardi soir, le 26 juin 1917

| | Déch'gé | Inspecté | "Tough" | Rejeté | 'Smutty' |
|---|---|---|---|---|---|
| **BLE** | | | | | |
| No 1 Nord.. | 243 | | 231 | 231 | 231 |
| No 2 Nord.. | 240 | Spécial | 229 | 228 | 228 |
| No 3 Nord.. | 236 | | 225 | 223 | 223 |
| No 4 Nord.. | 224 | 224 | 211 | | |
| No 5 Nord.. | 200 | 200 | | | |
| No 6 Nord.. | 184 | 184 | | | |
| Fourrage .. | | | | | |
| **AVOINE** | | | | | |
| 2 C. W. .... | 71¼ | | | | |
| 3 C. W. .... | 70 | | | | |
| Extra 1 four | 70 | | | | |
| No 1 four.. | 68¾ | | | | |
| No 2 four.. | 66½ | | | | |
| Rejeté ..... | | | | | |
| **ORGE** | | | | | |
| No 3 ...... | 126 | | | | |
| No 4 ...... | 121 | | | | |
| Rejeté ..... | 110 | | | | |
| Fourrage .. | 110 | | | | |
| **LIN** | | | | | |
| 1 N. W. C... | 276½ | | | | |
| 2 C. W. .... | 272½ | | | | |
| 3 C. W. .... | 272½ | | | | |
| Rejeté ..... | | | | | |
| Rejeté ..... | 257½ | | | | |

DECHARGE veut dire "déchargé" à l'élévateur terminus à Fort William et Port Arthur.

INSPECTE veut dire "inspecté" par les inspecteurs du gouvernement à Winnipeg.

La cote pour le grain "tough", "rejeté", "smutty" est pour ce grain déchargé.

### Cote a la Fermeture

| | Blé | Avoine | Lin | Orge |
|---|---|---|---|---|
| Juillet ..... | | 70¾ | 276½ | |
| Octobre .... | 196 | 59⅛ | 266 | |

Cote fournie par Le Comptoir Agricole, "Limited"

# En Province

## BILLIMAN, SASK.

Du 2 au 6 juin nous avons eu en notre jolie paroisse le bonheur d'assister à une retraite prêchée par un Père de grand talent. Qu'il était heureux ce prêtre de voir toutes ces familles arriver dès le matin pour assister aux saints offices et alors camper en attendant le salut.

Le 6 juin au soir, Mgr Mathieu nous arrivait lui aussi. Son entrée dans la paroisse fut des plus splendides. Un groupe de cavaliers s'était rendu à sa rencontre, ainsi que plusieurs automobilistes. — Car, entre parenthèse, je vous dirai que nous aussi nous avons plusieurs fermiers qui ont des autos, ce qui montre la valeur de notre contrée, si jeune encore, et dont je me ferai un plaisir de vous en parler un peu plus tard.

Le jeudi 7 juin, Monseigneur faisait la première communion et confirmait les nombreux enfants de la paroisse. L'on pouvait voir sur la figure de Monseigneur le bonheur qu'il ressentait de voir tout le monde de la paroisse s'approcher de la sainte table pour communier. Après un sermon de circonstance il nous dit combien il était heureux de se trouver parmi nous, car il n'avait jamais pensé que dans le sud de la Saskatchewan une paroisse comme Billiman existait.

Aux vêpres, Monseigneur bénit la cloche. Là encore il nous dit ce que cette cloche était pour nous. La clôture de cette heureuse retraite se fit par la lecture d'une adresse à Monseigneur, au nom des paroissiens, par M. Bruyère, père, qui habita longtemps Oak Lake, Man., et à qui nous apportons tous notre gratitude pour tout le bien qu'il fait concernant notre chère église.

H. E.

## INWOOD

La pluie, trop rare visiteuse, est enfin arrivée... Et quel bien elle a fait!! La nature semble être toute éveillée, les fleurs nous embaument avec leurs parfums odoriférants; et la verdure rend à l'âme attristée, par la terrible apparence de sécheresse, sa gaieté d'autrefois. Remercions donc l'auteur de la nature d'avoir eu pitié de ses enfants, et unissons nos forces pour faire fructifier nos semences.

• • •

Ce fut pour nous un bien vif plaisir de voir arriver notre excellent agent, M. James Wilson, venant comme "auditeur" visiter notre gare. M. Wilson prit le souper avec ses jeunes amis à la Villa de la Bienvenue.

• • •

Le "Inwood Ladies' Social Card Club" se réunissait samedi soir chez Mme Edouard Cossette. La soirée fut un vrai succès. M. Berz Irwin remporta le premier prix des hommes, tandis que Mme Nan Kneebone s'appropriait celui des dames. Les prix de consolation furent destinés à M. Edouard Cossette et Mlle May.

• • •

A leur dernière assemblée, le "Inwood Ladies' Social Card Club" décida d'organiser un grand pique-nique pour le 4 juillet, au profit de leur église et du Returned Soldiers' Association, suivant le règlement de leur club. On promet un programme bien rempli, suivi d'une veillée magnifique dans la salle Cossette. Bienvenue à tous nos amis. Venez en grand nombre voir comment l'on s'amuse à Inwood, et nous sommes certains que vous reviendrez encore.

Nos félicitations à M. et Mme Bower S. Collins, heureux parents d'un gentil bébé.

Fauvette.

## SAINT-LEON

Une belle retraite de quatre jours a été prêchée dans notre paroisse, du 12 au 15 juin, par le R. P. Beauchamp, Rédemptoriste, dont la parole ardente sut toucher tous les coeurs.

La fête du Sacré-Coeur de Jésus clôtura cette retraite. Elle fut marquée de démonstrations touchantes qui laisseront un souvenir ineffaçable dans toutes les familles. Le matin, ce fut communion générale. Après midi, à 1 heure précise, au son des cloches, à genoux devant une belle image-souvenir du Sacré-Coeur de Jésus bénite pour la circonstance et fixée à une place d'honneur dans chaque foyer, toutes les familles se consacrèrent solennellement au Sacré Coeur.

Le soir, au dernier exercice de la retraite, eut lieu la réception de 25 nouveaux membres dans la Ligue du Sacré-Coeur. Le R. P. Prédicateur leur adressa une chaude allocution et le Rév. Père Curé leur imposa à chacun la croix de la Ligue.

Durant l'heure d'adoration qui suivit, le Rév. Père renouvela la consécration de toute la paroisse au Sacré Coeur; puis, le Président de la Ligue, bannière en main et assisté des deux vice-présidents, prononça, au nom de tous les membres, la consécration des Ligueurs.

Un grand et sincère merci au bon Père Prédicateur qui nous a fait tant de bien pendant son court passage parmi nous.

• • •

Ces derniers jours, il y avait grande réunion de notre Société de Saint-Jean-Baptiste; et on a prouvé que si on sait faire de bonnes retraites en vue d'assurer ses intérêts éternels, on sait aussi s'intéresser aux causes importantes qui touchent à notre avenir national sur le globe terrestre. Donc on parle de politique dans cette assemblée; mais de bonne politique, non plus de politique rouge ou bleue comme autrefois, — celle-ci n'est plus admise parmi nous, c'est de la vieille histoire; on sait aujourd'hui ouvrir ses bons yeux et regarder plus haut.

Et que voulait-on dans cette assemblée? On le montra par deux motions qui furent adoptées à l'unanimité et avec acclamation: l'une pour protester énergiquement contre la conscription qui menace notre pays de ses conséquences désastreuses et pour décider un pétitionnement général à l'encontre de ce projet de nos gouvernants; l'autre pour préparer le terrain aux futures élections. On a acclamé M. Bourassa qui lutte avec tant de vigueur et de calme pour les véritables intérêts du pays, et plusieurs abonnements au **Devoir** furent pris séance tenante. Voici la teneur de la protestation qui est adressée à Sir Borden:

"Nous soussignés, citoyens canadiens de Saint-Léon dans la Province de Manitoba, nous protestons avec la dernière énergie et ne cesserons de protester par tous les moyens contre toute forme de conscription forcée et nommément contre la conscription telle que proposée par le premier ministre Sir Robert Borden, comme étant néfaste pour les véritables intérêts du pays, contraire à la Constitution du Canada et à toutes ses traditions, et parce que le parlement actuel n'a aucun mandat ni aucune autorité pour lier notre peuple dans des questions de cette gravité."

Il semble qu'on est arrivé à un moment décisif de notre histoire; il s'agit de savoir ce que l'on va devenir. C'est le temps de lever la tête, de dire qu'on est là, de faire connaître sa pensée, et, plus encore, de faire de la besogne. Ne dormons pas.

Un Ligueur.

• • •

Un examen de musique avait lieu la semaine dernière dans la grande salle du Couvent. M. le professeur Linforth Willgoose, principal du Conservatoire de London, Ont., était venu passer cet examen. Six musiciennes de Saint-Léon se sont présentées; six autres étaient accourues des paroisses voisines, de Notre-Dame de Lourdes, Somerset et Saint-Claude. Espérons que ces jeunes artistes remporteront chacune le diplôme ambitionné.

## SAINT-LABRE

Il y aura comme les années passées un pique-nique à Saint-Labre, le premier juillet, qui se trouve être un dimanche, jour de notre mission. Nous espérons que personne ne sera scandalisé, si nous avons choisi ce jour plutôt qu'un autre.

Après avoir satisfait au précepte divin, il nous a semblé que nous pouvions nous recréer un peu. Et puis ce sera facile pour ceux qui voudront bien nous honorer de leur présence de retourner lundi matin fêter le jour du Dominion, si nous ne pouvons les retenir plus longtemps au milieu de nous.

Les gens qui viendront de l'Ouest devront prendre le local samedi soir; ceux de l'est dimanche matin.

Il y a deux maisons de pension tout près du débarcadère. Plusieurs familles de Woodridge se feraient un plaisir de recevoir les excursionnistes, si le nombre était considérable. Nous prions ceux qui auront l'amabilité de venir nous encourager de leur présence de nous envoyer une lettre de faire part afin de retenir assez de véhicules pour rendre les visiteurs à destination.

Ne soyez pas effrayés du trajet, ce n'est qu'à sept milles de Woodridge. En été c'est un plaisir de voyager en voiture. Nous avons toujours de beaux chemins, même après la pluie.

Venez respirer l'air pur de la campagne; cela ne peut vous faire que du bien. N'oubliez pas la date ni le lieu du pique-nique.

## SAINTE-MARTHE ROCANVILLE (Sask.)

### Restauration

Notre église, fille cadette du vieux Saint-Lazare, Man., n'a pas encore neuf ans. Et cependant, avec son extérieur bruni par les injures de l'air elle paraissait tantôt très âgée, presque délabrée.

Or voici que du matin au soir elle s'est trouvée toute rajeunie. C'est l'oeuvre admirable d'une équipe de volontaires qui, après l'avoir vigoureusement frictionnée avec des brosses d'acier, ont promené le pinceau sur toutes ses faces.

Aussi bien, on peut la voir maintenant de bien loin, de la province voisine. Et avec sa robe blanche, immaculée, elle apparaît brillante et gracieuse comme une jeune épousée. Et sur le pan gauche de son chapeau se trouve flanqué un petit campanile, où notre babillarde Marthe-Marie-Joséphine fait entendre, tout en se balançant, sa douce voix argentine.

X.

## SAINT-LEON

Les dernières pluies ont donné belle apparence au grain qui lève. La moisson sera belle si Dieu veut bien continuer de nous accorder les pluies et le soleil favorables.

C'est le moment maintenant de venir visiter les belles terres qui sont à acheter. Mais qu'on se le rappelle bien, il n'y a à acheter que ce qui ne nous appartient pas encore; il faut agrandir la paroisse. Il reste de magnifiques terres qui ne sont pas loin de notre église et de notre couvent. Qu'on se le dise! Ces terres se paieront d'elles-mêmes: elles ne demandent qu'un cultivateur intelligent.

Notre place est une place idéale. Qu'on vienne voir! Ce n'est point la plaine, plate et monotone, mais ce sont de jolis terrains légèrement accidentés, avec de petits lacs et des bois ici et là. De plus les terres sont exceptionnellement bonnes et fertiles, au point qu'on est parfois tenté d'en abuser. N'a-t-on pas vu telle et telle terre produire du grain chaque année depuis 30 ans et plus. Enfin il y a ici une belle église bien finie, "la plus belle de nos campagnes", disait dernièrement un visiteur qui doit s'y connaître, un Pensionnat bien bâti, heureusement situé, et dirigé par de bonnes et habiles Religieuses. La paroisse de Saint-Léon est la première paroisse de la montagne Pembina. C'est la région que choisirent les premiers colons venus en exploration dès 1877, alors qu'il n'y avait encore que des sauvages qui la sillonnaient, et il faut avouer qu'ils choisirent bien. Messieurs les Anglais, qui nous avoisinent au sud ne sont arrivés que beaucoup plus tard, et si aujourd'hui ils ne sont pas loin de nous, nous ne leur céderons jamais nos belles terres fertilisées de nos sueurs; nous espérons même, avec le concours de nos amis, leur en reprendre quelques-unes que certaines circonstances leur ont donné la chance d'acquérir trop proche de nous.

Il y a dans notre paroisse de nombreux garçons qui n'attendent qu'une bonne fortune pour se marier et pour s'établir près de leurs excellents parents. Mais il nous faut aussi des familles de Québec et d'ailleurs. Tous ceux qui veulent trouver de bons compatriotes, de belles grandes propriétés qui soient à leur goût, auront leur place ici et seront les bienvenus. Il faut avoir quelque peu d'argent pour les premières dépenses d'installation et les premiers paiements, mais ensuite les terres rapportent chaque année au-delà des besoins.

J'aimerais à nommer ici tel ou tel paroissien, ancien habitant de la Province de Québec, des comtés de Richelieu, de l'Arthabaska, ou d'ailleurs encore, dont l'histoire vous dirait quelle sera votre histoire et dont l'exemple ne pourrait que vous encourager. Mais je n'ai pas encore leur permission. En voici un pourtant, qui est arrivé ici il n'y a pas encore 15 ans; tout le monde chez nous va le nommer, mais peu importe. Après avoir fait un court stage aux Etats-Unis, il a eu l'heureuse idée de venir à Saint-Léon. Sans avoir aucune avance, il a acheté une belle demie section (320 acres) en grande partie encore boisée. Aujourd'hui, non seulement il a une belle propriété, une belle installation, sans dette, mais il songe à acheter deux autres propriétés sur lesquelles il aidera ses garçons devenus grands à s'établir à leur tour.

Donc, les amateurs de bonnes terres, venez voir! Vous trouverez ici une belle paroisse canadienne prospère, et dont vous contribuerez encore à augmenter la force et la prospérité.

## DUNREA

Dimanche le 17 juin, la paroisse de Saint-Félix de Dunrea saluait son nouveau pasteur dans la personne de Monsieur l'abbé Amédée Roy, auparavant curé de Portage la Prairie; les paroissiens se sont résignés lors de la disparition de leur dévoué et regretté M. Bellavance; mais aujourd'hui ils se reconsolent et accueillent avec joie leur nouveau curé.

M. l'abbé Bertrand nous quittait samedi dernier; pour le peu de temps qu'il fut à Dunrea, il sut s'attirer l'estime et l'affection de tous, et ce ne fut pas sans une certaine émotion qu'on apprenait son départ dimanche le 10 juin.

• • •

On ne saurait laisser passer inaperçu le départ de M. Alphonse Paradis, qui renonçait, mercredi dernier, au bonheur de vivre au milieu de ses parents, en partant pour le noviciat où il s'enrôlera sous la bannière de Marie Immaculée, dans la Congrégation des Oblats. "Ecce ego Domine, mitte me", c'était bien là l'idéal qu'il visait dès le début de ses études au Juniorat de la Sainte-Famille, à Saint-Boniface! Courage, Alphonse, et persévère dans cette nouvelle vie que tu as choisie!

• • •

Aurons-nous de la pluie bientôt? C'est la question qui court sur toutes les lèvres depuis quelque temps. La récolte est déjà passablement en retard, et si la sécheresse se prolonge tant soit peu, elle causera des dommages notables.

• • •

Presque tous les élèves du couvent et du collège viennent de franchir le seuil familial, là où ils jouiront des vacances qui seront d'autant plus appréciées que le travail de l'année aura été plus sérieux et mené à bonne fin.

Constant.

## LAFLECHE, SASK.

Le 14 juin, S. G. Mgr Mathieu, archevêque de Regina, arrivait à Laflèche. Une adresse en français lui fut lue par M. A. Beleourt, et une autre en anglais par M. T. Murphy, maire du village.

Le même jour, Sa Grandeur commençait un triduum préparatoire à la confirmation. Le 15 eut lieu la distribution des prix aux enfants du catéchisme, le premier prix étant gagné par Mlle Hénédine Piché et le deuxième par Mlle Julienne Cantin.

Le 16 eut lieu la bénédiction du cimetière et la confirmation fut donnée à la mission Sainte-Thérèse de Plessis, à 23 enfants.

Le dimanche 17, de nombreux communions furent données à la messe de Mgr l'Archevêque, qui administra la confirmation à 71 enfants, à la grand'messe. A midi eut lieu la bénédiction du couvent et un banquet fut ensuite offert à Sa Grandeur. Deux cents personnes y prirent part. Une offrande de $175 fut présentée à Monseigneur l'Archevêque.

A 3 heures, les élèves du couvent lui firent une réception, et des adresse pleines de sentiments délicats lui furent lues en anglais par Mlle Florence Bourassa et en français par Mlle Gabrielle Massé. Mlle Mary Rosy lui offrait un bouquet.

Avec l'éloquence et la bonté qui le caractérisent, Monseigneur leur donna ses paternels conseils, et le même soir clôtura le Triduum en félicitant la paroisse de ses progrès et en l'encourageant à les continuer aux points de vue temporel et spirituel.

L'assistance était nombreuse, spécialement à la grand'messe du dimanche, et l'église était deux fois trop petite. Les assistants remplissaient tous les couloirs et beaucoup se tenaient au dehors devant la porte et les fenêtres.

Nous sommes bien touchés de la bonté de Mgr notre Archevêque et lui en serons reconnaissants.

• • •

A sa dernière assemblée, le bureau des commissaires de l'école séparée "Mathieu" a décidé d'engager une troisième institutrice, le nombre des élèves étant de 110.

• • •

Nous regrettons d'apprendre la maladie subite de M. Alfred Bourassa et lui souhaitons prompte guérison.

• • •

Nos condoléances à M. et Mme Morissette à l'occasion de la mort de leur fille Marie-Ange.

• • •

MM. Morin et Comeault viennent de construire des résidences au village.

Les 19 et 20 eurent lieu nos sports. Y assistèrent environ deux mille personnes, et l'on vit défiler au moins 300 automobiles. Les Sioux de la Montagne y assistaient en corps et y exécutèrent des jeux indiens. Un concert eut lieu chaque soir au couvent, et des repas furent servis au profit de l'église par un comité composé de Mmes Martin et Greenian et de Mlle Rivard.

• • •

Le dernier recensement accuse dans la paroisse 625 catholiques, dont 450 canadiens-français. Il y a encore place pour de nombreux métiers et commerces au village, et des terres à vendre ou à louer. S'adresser à M. le Secrétaire de l'A. C. F. C., Casier 41, Laflèche, Sask.

## SAINT-MALO

Pour la première fois, Saint-Malo fêtait cette année la Saint-Jean-Baptiste. Dans les temps de calamité publique, on a plus particulièrement besoin de l'aide des saints patrons. Pour la circonstance, M. le soleil s'était rendu dès le matin; concours très appréciable dans cette semaine froide et nuageuse.

La grand'messe était chantée par le Rév. M. Mireault, curé de Saint-Adolphe. Les Rév. MM. St-Amant, curé de Saint-Jean-Baptiste, Lambert, curé de Graham, étaient présents. Dans un sermon fort intéressant, le Rév. M. Jolys, curé de Saint-Pierre, a retracé la mission du peuple canadien, qui fait fleurir la croix plantée sur le sol américain par les missionnaires français. Sur ce nouveau peuple d'Israël, propagateur de l'Evangile et défenseur de la croix de Jésus-Christ, Dieu fait pleuvoir ses bénédictions... Dieu a établi la paix sur tous les points de votre pays et vous rassassie du meilleur froment... Tel est le beau texte des psaumes que l'orateur développe et dont il démontre le plus parfait accomplissement. Belle fécondité de la terre découlant de la famille patriarchale du peuple canadien.

En terminant, l'orateur recommande aux jeunes surtout l'attachement à la maison paternelle, au travail des champs, le plus beau, le plus sain pour l'esprit et le corps, le plus fécond, le plus réjouissant, le plus indépendant. Autour du clocher paroissial se développe la vie religieuse familiale qui fortifie et développe la race, loin des villes et des voyages déprimants et inutiles. Qu'on ne se laisse pas tenter par la maladie du jour, commune à un grand nombre de jeunes gens: la vie d'aventure, qui anémie et tue tant de belles et généreuses énergies nationales.

Merci à l'éloquent orateur de son précieux et si judicieux conseil, qui est la base de l'édifice paroissial.

Dans l'après-midi, une foule nombreuse, venue de toutes les paroisses environnantes et même éloignées, se pressait sur le terrain des jeux où il y eut courses de toutes sortes et parties de balle au champ. Chacun, nous l'espérons, s'est retiré enchanté de sa journée; aussi je me fais l'interprète de la paroisse pour dire merci à tous les visiteurs qui ont bien voulu par leur présence participer au succès de la fête.

• • •

Dimanche le 17 eut lieu la première communion solennelle des enfants. Dans l'après-midi, consécration à la sainte Vierge et la rénovation des promesses du baptême. Cérémonies bien anciennes dans l'Eglise, toujours nouvelles pourtant, tant elles sont touchantes et pieuses.

• • •

M. L. Gadaire, de Leroy, N. D., a passé une quinzaine en visite chez son oncle J. Forest.

• • •

M. et Mme Trudeau, de Pine Valley, étaient en visite chez leur fille Mme J. Dubois, ces temps derniers.

• • •

M. George Gosselin, de Sainte-Rosalie, P. Q., est en promenade chez son oncle R. Gosselin, depuis quelques semaines.

• • •

Nous avons un nouveau moteur à essence dans la paroisse. C'est M. David Morin qui en a fait l'acquisition il y a quelques jours.

Samedi le 16, M. A. et Mlle Eva Morin, MM. Lucien, Georges et Mlle Anne Marie Gosselin, sont allés à Somerset visiter chez M. Emile Trudel. Mlle Eva Morin y est restée pour un séjour de quelques jours. Les autres sont revenus dimanche, enchantés. M. L.-M. Tétreault conduisait l'auto.

• • •

M. Hector Guertin nous a quitté avec sa famille, pour aller demeurer en ville.

• • •

M. Doré, de Pine Valley, était de passage ici la semaine dernière. Il est venu chercher sa fille qui était pensionnaire au couvent depuis le commencement de l'année scolaire.

## SAINT-CLAUDE

M. Edmond Harrison, de Saint-Joseph, a accepté la position de fromager dans la fromagerie Arbez, qui doit s'ouvrir cette semaine.

• • •

Le pique-nique du Cercle A. C. J. C. Saint-Claude est fixé au 15 juillet.

• • •

Un concours d'épellation a eu lieu, dimanche soir, dans la salle de récréation A. C. J. C. Mlle Berthe Rosset, grade VI, Louis Arbez, grade V et IV, et Lola Salvail, grades III et II, furent les vainqueurs. On a remarqué une fois de plus que nos enfants triomphaient facilement de leurs camarades anglais dans la connaissance de la langue anglaise. Les six derniers à se disputer la palme étaient en effet tous des Français.

• • •

Dimanche dernier le Cercle Saint-Claude tenait sa réunion mensuelle. Diverses questions actuelles ont été étudiées par les membres.

(Suite de la page 1)

# Ses dangers

A la lumière de ces principes, si M. Sam Hughes avait réussi à convaincre le gouvernement de mettre en vigueur la loi de la milice de 1904, et qu'on eût jeté en prison celui qui aurait refusé d'aller se battre en Europe, je déclare sous la responsabilité professionnelle, que devant n'importe quel tribunal, au moyen de l'habeas corpus, j'aurais obtenu son élargissement. Car le détenteur, obligé de déclarer en vertu de quel principe il détient un homme, n'aurait pu se baser sur la loi de milice de 1904 pour prouver son droit de détenir un homme en prison.

Ce sont les motifs du bill de service obligatoire de sir Robert Borden, le premier ministre actuel. Il prétend que la législation est la même, et que les changements anodins y apportés sont tout à l'avantage des Canadiens. Si c'est vrai, il ne fallait que faire une motion à la Chambre demandant que les mots "tirage au sort" dont on se plaint et qu'on trouve ridicules soient changés en ceux de "choix sélectif".

**L'habeas corpus serait inutile**

Dans le cas où le projet Borden deviendrait loi, il n'y aurait plus moyen, par l'habeas corpus, de faire élargir un homme qui refuserait d'aller combattre en Europe, parce qu'il serait enrôlé légalement. Mais on prétend que les mots "pour la défense du Canada" sont aussi dans le bill. Oui, mais il y a autre chose qui fait que ces mots ne peuvent plus s'interpréter comme on l'a fait depuis 150 ans, et ce sont ces mots spécifiques: "Les hommes appelés seront mis en service actif dans les forces expéditionnaires canadiennes." D'ailleurs, le préambule du bill dit que le but de la loi est de maintenir les forces expéditionnaires actuelles. Cela veut dire que la tradition depuis 150 ans, a été mise de côté et qu'un principe nouveau, révolutionnaire, est compris dans le bill de Borden. Car le bill nous oblige à prendre part aux guerres de l'Empire dans n'importe quelle partie du monde, aux guerres soit de défense, soit de conquête, ou tout autre.

Sans doute, le bill est fait pour la guerre actuelle et il deviendra lettre morte à la conclusion de la paix. Mais pour qui connaît la mentalité impérialiste, on veut se prévaloir de ce moment de surexcitation pour introduire le principe. Au lendemain de la guerre, on proposera, si le bill actuel est adopté, de faire une loi de milice dans le même sens. Et qu'arrivera-t-il? Il arrivera que le prussianisme, le caporalisme, le militarisme contre lesquels on nous dit qu'il faut donner notre sang et notre argent, se seront ancrés à jamais dans nos foyers.

M. Lamarche explique ensuite les diverses clauses du bill du service obligatoire. C'est un plaidoyer, le discours de M. Borden en forme légale et statuaire, c'est-à-dire incompréhensible. Les anciennes lois de milice fixaient à un an puis à deux ans, la durée des engagements. Le bill actuel dit que c'est pour la durée de la guerre, c'est-à-dire, un an ou peut-être dix ans.

Les classes appelables sont connues de tous. Elles diffèrent d'avec celles de l'Angleterre où les hommes ne sont appelés que jusqu'à 41 ans, tandis qu'ils le sont en Canada jusqu'à 45 ans.

Il n'y a pas de distinction entre les hommes mariés avec enfants et les hommes mariés sans enfants. Pourquoi? C'est que dans la province de Québec, les hommes mariés ont des enfants et que dans les autres provinces, les hommes mariés, bien souvent, n'en ont pas (Appl.) Une semaine avant que le bill soit déposé, un des principaux officiers du gouvernement disait à Toronto que pour que le bill soit juste, il ne devait pas faire de distinction entre les gens mariés et ceux qui ne le sont pas, parce qu'il y aurait 70 pour cent des hommes de Québec qui bénéficieraient d'une telle distinction au détriment de la province d'Ontario. En Salomon, Borden a cru diviser en deux, et il n'a pas fait de distinction entre les hommes mariés sans enfants et ceux qui en ont.

**Quand le bill deviendra loi**

Il est décrété que le bill de la conscription, s'il devient loi, sera mis en vigueur par proclamation, et c'est aussi par proclamation qu'il sera appliqué. Dès le moment de l'affichage de la proclamation, tous ceux dont la classe est appelée sont des soldats sujets à la loi militaire et ils sont obligés d'aller se rapporter, et dans le cas où ils croiraient avoir raison d'être exemptés, de s'en prévaloir par requête devant un tribunal local spécial. A partir du moment de l'affichage de la proclamation, la loi dit que tout homme est obligé de répondre à toute question de toute personne autorisée par le ministre de la milice, sous peine de $100 d'amende ou d'un an de prison. (Une voix: Un an de prison! Appl.) Et dans le cas où un homme refuse de se rapporter, c'est trois ans de prison. (Cris de toutes parts: C'est pas trop, on les tera!)

Passant au chapitre des exemptions, M. Lamarche énumère les différentes classes de gens qui pourront faire valoir des motifs. Les hommes qui sont à poursuivre des études qui leur sont plus importantes que la guerre, comme le dit le bill, fait dire à l'orateur: Je comprends que ceci doit être fait pour la Chambre des communes (Rires). Mais la 4ème catégorie d'exemptions lui fournit matière à quelques points acérés dans les chairs vives de nos spéculateurs. Elle a trait aux "obligations exceptionnelles au point de vue financier ou commercial". C'est ineffable. Je comprends que l'homme, dit M. Lamarche, qui fait chaque jour des profits considérables à la Bourse et qui prétend que personne ne peut le remplacer à la Bourse, entre dans cette catégorie, par exemple, MM. Mackenzie et Mann qui, s'ils s'éloignaient du Parlement, verraient leurs coffres en souffrir.

On parle de situation domestique, cause d'exemption, mais il ne faut pas oublier qu'on a conservé le principe que les hommes mariés qui ont des enfants vont à la guerre. Ce n'est donc pas une circonstance exceptionnelle que le nombre d'enfants.

Quant aux tribunaux, ils sont de trois catégories. Les premiers tribunaux locaux, sont établis par le ministre de la Justice. (Une voix: Il y aura des Irlandais en masse! — Rires). Ils sont composés de deux personnes, l'une nommée par les juges des différents districts. Il est vrai que le juge du district qui connait son monde, tiendra compte des circonstances. Mais l'autre? Dans le cas où les deux juges ne s'accorderaient pas. Il y aura appel au tribunal d'appel. Et le gouvernement a, lui, toujours le droit d'appeler de la décision des juges s'ils exemptent quelqu'un.

Les seconds tribunaux sont les tribunaux d'appel qui se composent d'un seul juge nommé par le juge en chef de la Cour d'appel pour chaque province. Un troisième tribunal, de dernier ressort, est composé d'un seul juge de la Cour suprême, choisi par arrêté en conseil.

Croyez-vous que cette loi ait été faite pour que justice soit rendue ou bien pour empêcher que tout secours soit possible de la part des pauvres, lequel sera obligé d'interjeter appel devant un tribunal dont l'endroit lui est inconnu et qui sera fixé par le juge, peut-être à l'autre bout de la province? Ces tribunaux sont faits pour les fils riches qui prendront les procédures qui leur permettront de rester ici pendant que les pauvres se feront tuer.

Ma tâche est finie pour ce soir. Mais quand j'entends, dans notre pays, des gens qui foulent aux pieds tous les principes de la démocratie, dire qu'il faut jeter tout le Canada dans le sang pour terrasser le géant allemand, je me demande si, après avoir crevé les yeux de Samson, s'il fait crouler sur nous le temple constitutionnel, à quoi aura servi de tuer ce monstre allemand, si dans son dernier râle il nous crie: Je vous ai donné ma vérole! A quoi aura servi de tuer l'hydre du militarisme, si celui qui va le combattre revient mutilé et découragé au pays pour constater que toutes les traditions sont disparues dans un affolement inqualifiable? Je crois qu'il y a encore assez de bon sens dans le peuple pour empêcher le suicide national, pour garder ses pas vers le vrai patriotisme, celui implanté par Dieu dans le coeur de l'homme qui lui demande de consacrer son travail à sa femme et à ses enfants, sa vie à sa patrie, pour qu'il puisse ensuite travailler à l'expansion intellectuelle, morale et physique de son pays. Et quand ces oeuvres seront accomplies, nous pourrons bercer nos petits en chantant les chansons, non pas de haine et de destruction, mais qui disent d'aimer Dieu, son pays, sa langue et ses droits. (Acclamations prolongées.)

## AU CLUB "LE CANADA"

L'un des membres de la commission nommée par le gouvernement fédéral pour faire une enquête ayant pour fins de stimuler la production, de fournir la farine au consommateur à un prix aussi bas que possible et de vendre aux alliés tout l'excédent de la récolte de blé au Canada, est M. Joseph Ainey, commissaire de la cité de Montréal, charge qui correspond à celle de contrôleur dans les villes de l'Ouest.

Charpentier de son métier, M. Ainey représente la classe ouvrière sur le conseil municipal de la métropole canadienne. Défenseur énergique des droits de ses compagnons de travail et de leurs familles, il a, sur toutes les questions qui concernent le prolétariat et sa lutte pour une existence convenable, des vues qu'il est permis d'appeler très modérées. Jouissant d'une réputation au-dessus de tout reproche, son honorabilité n'a jamais été mise en question, même par ses pires adversaires. Il est de la bonne vieille école des ouvriers catholiques, et, pour cette raison les radicaux de son parti sont loin de l'avoir en odeur de sainteté.

Sur la commission dont il fait partie, M. Ainey représente le consommateur, position plutôt ingrate où il se trouve naturellement en conflit avec le producteur d'un côté et le meunier de l'autre, sans compter les nombreux intermédiaires qui louvoient entre ces deux principaux intérêts.

Canadien français de vieille souche, — sa famille est établie au Canada depuis la première moitié du 17me siècle, — M. Ainey est le seul représentant sur la commission de l'élément de langue française du Dominion. Ce fut d'ailleurs cette considération qui le décida à accepter la position lorsqu'elle lui fut offerte: il eut été à craindre, explique-t-il, que s'il se fut excusé, l'offre n'eut pas été renouvelée à d'autres Canadiens français et l'on en eût profité pour reprocher à ceux-ci d'avoir refusé d'être représentés sur cette commission.

Tel est l'homme que le club Le Canada s'honorait de recevoir dimanche soir. Au cours de ses remarques M. Horace Chevrier, qui avait été prié de présenter le visiteur, rappela que l'on célébrait ce jour même la Saint-Jean-Baptiste; le club était heureux, dit-il, d'avoir, en ce jour de fête, l'occasion de souhaiter la bienvenue à l'un des premiers citoyens de la grande ville canadienne-française de Montréal. M. Ainey dit combien il était heureux de se trouver au milieu de la population de langue française de Winnipeg et de pouvoir, même loin des siens, au sein d'une population en majorité de langue et de manières étrangères, fêter malgré tout la fête nationale canadienne-française. Puis il aborda la question du blé et montra la gravité du problème dont la solution avait été confiée à la commission dont il faisait partie; la difficulté consistait à faire disparaître autant que possible la différence vraiment considérable qui existe entre le prix que reçoit le producteur et celui que paie le consommateur, sans cependant empêcher celui-là de retirer tout le profit possible de son travail. "Car enfin, dit-il, comment par exemple se fait-il qu'à Montréal on paie 12 sous la livre de pain, tandis qu'à Londres on ne la paie que 6? Dans les deux cas on emploie pourtant bien de la farine provenant de blé canadien!"

Touchant très légèrement à la question de la conscription, il exprima l'opinion qu'il se plût à qualifier de pessimiste, qu'un des résultats de la guerre, au Canada, serait d'avoir conduit les principes démocratiques dont ce pays se fait gloire à deux doigts de l'abîme où ils pourraient encore bien périr. Puis il montra le travail luttant le capital dans son organisation, de manière à mener la lutte de façon efficace et ne pas se laisser totalement asservir par celui-ci.

Parlant de la Province de Québec, il montra celle-ci continuant à donner l'exemple au reste du Dominion, en particulier en ce qui concerne l'éducation et le respect des droits des minorités. Exprimant de nouveau la satisfaction qu'il éprouvait à se trouver au milieu de Canadiens français, il avoua que le matin, en assistant à la messe à l'église du Sacré-Coeur, les larmes lui étaient venues aux yeux en lisant des paroles françaises au-dessus de l'autel et en entendant des paroles françaises tomber des lèvres du prédicateur. En finissant, il félicita les membres du club de la pensée patriotique qui les avait amenés à ainsi s'organiser.

Les applaudissements qui avaient salué un bon nombre de ses remarques au cours de sa causerie redoublèrent lorsque M. Ainey reprit son siège: plusieurs "bans" furent même appelés et dûment accordés par l'assistance, prouvant combien les personnes présentes avaient goûté les paroles sympathiques du compatriote de Québec qu'il leur avait été donné de saluer.

Après quelques paroles du Dr Lachance, du pro-maire de Saint-Boniface, M. l'échevin Beaupré, et de MM. Cusson et de Trémaudan, l'assemblée se sépara évidemment heureuse des bons moments qu'on venait de passer "en famille" suivant l'expression d'un des orateurs de la soirée. En plus des messieurs qui ont été déjà nommés, on remarquait dans l'assistance: l'hon. Juge Prendergast, les commissaires d'école S.-J. Dussault et A.-B. Desrochers, de Saint-Boniface et de Winnipeg, le président de l'Association provinciale de la Saint-Jean-Baptiste, M. Joseph Baril, et Mme Baril, le président de l'Union Canadienne, le Dr Laurendeau.

• • •

La salle à dîner du club Le Canada continue à être très en faveur; le nombre de ceux qui y prennent régulièrement leurs repas, le midi surtout, augmente de jour en jour. La raison en est que le service est en tous points irréprochable. On aime aussi l'occasion que l'on a de se trouver pour ainsi dire en famille et de parler français. Avez-vous essayé la soupe aux pois du club "Le Canada" le vendredi? Il vous faut le faire.

## SAINTE-ANNE DES CHENES

Grade XI. — Instruction religieuse: médaille d'or offerte par S. G. Mgr Béliveau, Cécile Tougas. Excellence: médaille d'or offerte par M. le docteur A. Sénécal, Esther Bayer. Application Générale: médaille d'or offerte par le R. P. Trudel, Agnès Lavergne. Littérature anglaise: médaille d'or, offerte par M. W. Lane, Annie Unger. Sciences: médaille d'or, offerte par M. l'abbé Bélanger, Marie-Anne Champagne. Assiduité: prix, Agnès Lavergne, Cécile Tougas.

Grade X. — Excellence: médaille d'or offerte par Mme I. Richer, Irène Desmarais. Application générale: médaille d'argent, offerte par le R. P. Trudel, Odila Lacroix. Mathématiques: médaille d'aregnt offerte par M. l'abbé Th. Paré, Ida Claydon.

Grade IX. — Excellence: médaille d'argent offerte par M. le Dr Demers, Gertie Koman. Application générale: prix, Nellie Glover. Instruction Religieuse: prix, Yvonne Laurin.

**Cours primaire**

Grade VII. — Instruction Religieuse: prix offert par la Rév. Mère Provinciale, Léontine Paradis. Excellence: Irène Langill. Application Générale: Marie Larue. Assiduité: Winnie Owens.

Grade VI. — Instruction Religieuse: Gratia Prairie. Excellence: Jeanne Jodoin. Application générale: Gratia Prairie. Assiduité, Jeanne Jodoin.

Grade V. — Instruction religieuse: Marie-Antoinette de Margerie. Excellence: Marie-Jeanne Tougas. Application générale: Marie-Claire Désautels. Assiduité: Annie Jodoin, Marie-Jeanne Tougas.

Grade IV. — Instruction religieuse: Flora Girard. Excellence: Marie-Rose Tougas. Application générale: Eveline Bohémier. Assiduité: Flora Girard, Léa Girouard.

Grade III. — Instruction religieuse: Claire Mousseau. Application générale: Marie-Rose de Montigny. Assiduité: Adrienne Desautels.

Grade II. — Instruction religieuse: Louise-Anne Desautels. Excellence: Juliette Desmarais. Application générale: Eva Girouard. Assiduité: Eva Jodoin.

Prix de "Parler Français", offerts par "Le Comité Permanent de la Langue Française" de Québec: Grade IX: Dolorice Grouette. VIIe Grade, Antoinette Désautels. VIe Grade, Marie-Jeanne Tougas. Ve Grade: Marie-Antoinette de Margerie.

Prix spéciaux offerts aux pensionnaires par les Révérendes Soeurs:

Première Division. — Excellence: prix offert par la Rév. Mère Provinciale, Odila Lacroix. Application générale au travail manuel: Esther Bayer. Politesse: Ida Claydon. Conversation anglaise: Annie Unger. Repassage: Marie-Anne Champagne. Tricotage: Béatrice Paradis.

Deuxième Division. — Couture: Délia Dupont. Tricotage: Léontine Paradis, Délia Dupont. Diligence: Claire Mousseau. Economie Domestique: Eva Labine. Laura Parenteau. Ouvrage au crochet: Angèle Labine.

Peinture: Agnès Lavergne, Léontine Paradis.

Piano: Irène Parenteau, Irène Langill, Délia Dupont, Béatrice Paradis, Eva Labine.

Nous parlerons une autre fois des prix offerts par "La Société Saint-Jean-Baptiste."

• • •

**Baptêmes**

Le 5 juin. — Marie-Rose-Arthémise, née le 4, fille de Louis Denis et de Rose Mathieu. Parrain et marraine: M. et Mme James Owens.

Le 17 juin. — Joseph-Wilfrid-Léo, né le 16, fils de Edmond Perron et de Joséphine Bilodeau. Parrain et marraine, M. et Mme Gonzague Girouard.

• • •

**Un avant-dernier mot**

Si vous le permettez, lecteurs, encore un mot sur le Cercle Agricole! Le pire qui puisse vous arriver en me lisant c'est de vous ennuyer... Je commence:

D'abord je vais vous dire, encore une fois, ce que le Cercle Agricole devrait viser, ensuite je me tairai. Je suis facile à contenter, comme vous le voyez. Ainsi que je le disais dans un article précédent, le Cercle Agricole devrait avant tout constituer un cercle d'études expérimentales. Vous allez voir tout le progrès qui peut s'accomplir en peu de temps! Vous êtes cinquante membres, supposons, vous vous réunissez assez souvent, disons tous les mois; chacun de vous s'engage à faire une expérience par année. Hé bien! ça fait cinquante expériences par année! Vous pensez que c'est rien!! Ainsi un jeune homme de vingt ans en une seule année peut acquérir l'expérience qu'il aurait à soixante-dix ans, en supposant qu'il fasse une expérience par année. Vous voyez que ça en vaut la peine!

Mais pour arriver à un tel résultat il faut que les réunions, aussi bien que les expériences, soient suivies et qu'on apprenne des autres ce qu'ils savent. Ceci pour la génération présente.

De plus, le cercle pourrait former un comité qui rédigerait toutes les expériences faites. Au bout de vingt ans, vous avez un vrai traité d'agriculture pour la place. Chaque terre a son histoire, et le cultivateur d'alors sait comment la cultiver! C'est peut-être viser un peu haut pour commencer, mais c'est possible. Avec la bonne volonté que je vous connais, vous pouvez faire de cette possibilité une réalité; vous pouvez du moins essayer! Si ça ne fait pas de bien, ça ne fera toujours pas de mal. Pensez-y.

## "AIDONS LA FRANCE"

"La France a besoin!! Des milliers d'enfants français souffrent de faim!" Le "Secours National" vient de lancer ce cri qui remue les coeurs, et qui doit exciter notre plus vive charité.

Les enfants surtout, ces petits malheureux jetés inconscients dans cette formidable tourmente ne comprennent que confusément pourquoi il leur faut tant souffrir et nous ne pouvons pas rester sourds à cet appel pressant. N'est-ce pas ces pauvres petits innocents qu'il faut aimer le plus et qu'il faut secourir au plus vite? Pensons-donc, mères canadiennes, que si la même chose arrivait à nos chers enfants, quelle reconnaissance et quel amour ne vouerions-nous pas à ceux qui leur donneraient un peu de pain. Nous avons l'avantage de faire cette charité, ne refusons pas de faire le bien quand il s'offre à nous d'une manière si touchante.

Le Secours National a eu l'heureuse idée de préparer un "Tag Day" ou vente de petits drapeaux français, le 14 juillet prochain. La ville de Winnipeg et les municipalités anglaises travaillent avec un zèle admirable pour faire de ce jour un succès. Nous Canadiens-français, ayant la même foi et la même langue, resterons-nous en arrière?

Il est vrai que nous avons nos oeuvres, nous avons nos pauvres et il faut penser à l'avenir, mais c'est si peu cet achat d'un petit drapeau que notre bourse ne s'en appercevra même pas et songeons que cette petite obole que nous donnons fructifiera, selon la promesse du Divin Maître.

Gertrude.

Saint-Boniface, le 26 juin 1917.

## A L'ACADEMIE PROVENCHER

La clôture de l'année scolaire à l'Académie Provencher a eu lieu devant une pleine salle d'amis et de parents. Les prix et médailles des classes supérieures ne seront donnés qu'en octobre prochain. Comme toujours les élèves de l'Académie exécutèrent avec brio et à la perfection un très attrayant programme d'exercices physiques, de chants et de musique. M. l'échevin Marion, président de la Commission Scolaire, présidait. On remarquait encore l'honorable juge Prendergast, M. le curé Jubinville, les membres de la Commission Scolaire. Après quelques mots de la part du dévoué Frère Joseph remerciant la population de Saint-Boniface de l'encouragement donné à l'Académie, M. Marion prit la parole et annonça que le bâtiment actuel était trop étroit et que la Commission Scolaire proposerait bientôt son agrandissement.

Voici la liste des récompenses pour les classes inférieures:

Classe préparatoire, Amédée Dupas, Léon VanNeste. Grade 1, junior, (1) Hector Poulain, (2) Joseph Joyal. Grade 1, senior, Roméo Guilbert, 2me prix, Hector Boutet. Classe spéciale, senior, (1) William Farley, (2) Thomas Flood; junior, (1) Godfrey Spérani, (2) Alfred Muller. Grade 2, junior, (1) Horace Kittson, (2) Joseph Beaulieu. Grade 2, senior, (1) Marcel Dugal, (2) Omer Desse. Grade 3, junior, (1) René Boudra, (2) Louis Orieux. Grade 3, senior, (1) Antonin Morier, (2) Conrad Siegerist. Grade 4, junior, (1) George Van Belleghem, (2) Edward Carroll. Grade 4, senior, (1) Prosper Bruyère, (2) Léon Gaguillon. Grade 5, (1) Gabriel Delmarque, (2) Victor Nuyten. Grade 6, junior, (1) Barthelemy Musso, (2) Fred Gross, (2) Albert Prendergast. Grade 7, (1) Edouard LaPierre, (2) Pierre. Grade 6, senior (1) John Dumoulin Vanelslander.

L'ELECTION DES COMMISSAIRES D'ECOLE

**Les élections des Commissions scolaires rurales auront lieu le 16 juillet.**

**Il est important d'avoir partout de bons commissaires d'école.**

**Nous attirons donc l'attention de nos lecteurs sur les prochaines élections. Que nos paroisses se fassent un devoir de choisir partout des candidats compétents, et, ensuite, de les appuyer au poll par un vote organisé, compact.**

## LAURIER

instituteur, est au milieu de nous. Nous avons tous été heureux de le revoir.

• • •

La mère de notre ancien curé, Mme Arthur Halde, est aussi en visite dans notre paroisse. Elle s'est tant dévouée pendant son séjour ici qu'il nous a fait grand plaisir de la revoir.

• • •

Les exercices du mois de Marie et du Sacré Coeur s'achèvent. Ne doit-on pas remercier ces gentils enfants qui nous ont fait entendre, durant ce temps de prière, leurs angéliques voix. Merci aussi à leur directrice, Mlle Germaine Trottier. N'oubliez pas que chanter, c'est prier. Ainsi continuez à vous dévouer.

• • •

La récolte ici a une belle apparence. On dit que le plus beau blé d'ici à Neepawa est celui de M. Télesphore Guay. Venu d'Oak Lake, il y a vingt et un ans, cet homme n'était pas riche, mais avec beaucoup de travail il est parvenu à se créer un bel avenir. Aujourd'hui il ne vendrait pas à moins de douze mille piastres.

Pourquoi ne pas vous parler aussi de notre vieil ami, M. Jean Assailly, venu de France, du département de la Vienne, en 1884, avec son beau-père et sa belle-mère, M. et Mme F. Montberge, et deux jeunes fils, Marcel et Eugénie. Ce dernier est aujourd'hui notre conseiller municipal et le premier tient un magasin à Paswagin, Sask., et vaut à peu près deux mille piastres. Je reviens au père, M. Jean Assailly.

Après avoir fait "l'entrée" de deux terres, il lui restait en poche vingt piastres, et son entourage à supporter. Ce brave homme et sa femme ont travaillé sans regarder à leurs sueurs. Aujourd'hui ils ont vendu leur terrain et se sont installés au village avec leur vieille mère qui est âgée de quatre-vingt-sept ans, pour y vivre ici de leurs rentes. Ces énergiques et forts travailleurs ont su tirer de la terre ce que leur bourse limitée leur refusait.

Mentionnons aussi leur fils Eugène, qui tient aussi commerce ici et qui, sans exagérer, vaut vingt mille piastres. Cet homme, encore jeune, n'a pas manqué d'initiative et a suivi sagement les traces de son père. N'est-ce pas là un bel exemple pour les nôtres de la province de Québec qui, ayant de familles nombreuses, végètent sur des lopins de terre, tandis qu'ils pourraient, ici, avec le même argent, se créer le plus bel avenir.

Le concours qui devait avoir lieu à l'école de Mlle Berthe Trottier a été remis à cause de l'incendie qui a détruit son école. Le district de Champlain doit la rebâtir sous peu.

• • •

A Laurier aussi il est rumeur qu'une nouvelle école de huit mille piastres doive s'élever prochainement. Cela fera honneur à notre village.

## SAINTE ANNE DES CHENES

### Fete Nationale

Comme nous l'avons annoncé la semaine dernière, c'est jeudi prochain le 5 juillet que la Saint-Jean-Baptiste est célébrée à Sainte-Anne.

Comme toujours la fête commence par la grand'messe. Pique-nique en règle sur le terrain de l'église immédiatement après. Le dîner sera servi au pavillon par Enfants de Marie.

Nous faisons un chaleureux appel à tous nos amis de Winnipeg, Saint-Boniface, La Broquerie, Saint-Pierre, Lorette, Thibaultville, Sainte-Geneviève, etc.

Venez en foule! Venez pour la messe de 9 heures et demie.

Le Secrétaire.

## CAMPERVILLE

Notre colonie progresse toujours. MM. L. Leblanc, Emile Lamontagne, de Montréal, Magloire Lacroix, de Saint-Boniface, Arthur Dufault, de Lorette, et R. Rodier, viennent de se procurer cinq bons homesteads, avec bois et prairie.

Un autre signe de progrès consiste dans l'érection toute récente de trois districts scolaires. La joie des colons serait complète, n'étaient les baroques noms anglais qu'on a cru bon de leur imposer. On se demande, par exemple, quelle inspiration religieuse ou patriotique peuvent retirer des enfants canadiens-français d'un nom comme "Birdview" qu'on a infligé à l'un d'eux qui devait porter le nom si historique et si synonyme d'amour du devoir: Darveau.

De plus, nous devons noter l'arrivée, à Camperville, du R. P. Morice, o.m.i., qui nous amenait des colons représentant respectivement la province de Québec, le Manitoba et les Etats-Unis. En conséquence de son passage parmi nous, dix ou onze nouvelles terres vontre être prises, pour la plupart dans la région de Chaumontville, sur la rivière aux Epinettes, à peu près à moitié chemin entre Camperville et la ligne principale du C. N. R. Le Rév. Père nous promet une nouvelle expédition pour la fin du mois d'août. Puisse le résultat de ces louables efforts surpasser encore celui que nous venons d'avoir la joie de constater.

• • •

Il y a encore assez de bons homesteads dans notre région: mais ceux qui en voudraient doivent se presser, car ils s'en vont rapidement. Par ailleurs, tous les véritables cultivateurs qui nous sont venus depuis un an ou deux se proclament on ne peut plus satisfaits de leur sort.

• • •

Terminons notre petite chronique par une nouvelle moins consolante. La vénérable mère des Messieurs Rodier, de la Mission, menace de nous quitter pour un monde meilleur. De fait, elle a déjà été administrée. Daigne le bon Maître la prendre en sa sainte garde!

## SAINT-EUSTACHE

Nous avons eu cette année une Fête-Dieu imposante. L'église, avec toutes ses belles parures de fête, l'empressement que tous ont montré à préparer les beaux reposoirs et à planter des "balises" sur tout le parcours de cette belle procession, et cette foule recueillie priant avec foi, a certainement été entendue de Dieu, car dans la nuit qui suivit et depuis il nous a envoyé des pluies bienfaisantes, qui ramènent l'espoir, car il y a eu plusieurs semaines d'anxiété. Maintenant nous voyons déjà pour l'automne des moissons abondantes.

Nous dirons donc encore à nos compatriotes de la province de Québec que c'est le temps de venir voir nos belles terres ensemencées, nos beaux jardins, etc., de Saint-Eustache.

• • •

Malgré ces temps de guerre ou le coût de la vie est si cher partout, notre paroisse conserve son air de prospérité... et on continue à acheter des automobiles. La semaine dernière, c'était au tour de M Ovila Ménard qui est revenu de la ville avec un beau "Chevrolet". Maintenant, quand même ses chevaux seront fatigués des labeurs, il ne se privera pas pour cela d'aller voir les filles!...

• • •

Mgr Blair, secrétaire de Sa Grandeur Mgr Sinnott, accompagné du R. P. Thomas, de Winnipeg, était de passage au presbytère dernière. Aussi M. Philippe Coutu, de Saint-Boniface.

• • •

Nous voyons souvent M. l'abbé Hogue, d'Eli, rendre visite à son confrère et voisin.

• • •

Mme Veuve J.-B. Beauchemin, M. et Mme W. Beauchemin, de Saint-Charles, étaient en visite chez M. Alex Allard, Sr, et chez M. W. Carrière, la semaine dernière.

• • •

M. Hypolite Gendron, de Saint-Labre, et M. Arthur Remillard, de Saint-Boniface, sont venus passer quelque temps chez leur oncle, le docteur Marsolais.

• • •

M. Johny Leclair, de Abbéville, est chez M. Joseph Lavoie, son beau-frère, pour lui aider à bâtir plusieurs ponts qu'il a entrepris.

• • •

M. Euclide Desjardins, de Laval, Sask., comme à tous les étés depuis nombre d'années, est chez M. Wenceslas, son frère.

• • •

Mme Rebecca McDermot est en vacances chez ses parents.

• • •

Nos jeunes collégiens sont arrivés pour se reposer: MM. Hector Allard et Hervé Marsolais.

• • •

M et Mme Oscar Ménard sont venus passer quelques jours chez M. Moïse Ménard, au commencement du mois. Y est actuellement pour prendre un repos bien mérité, Mlle Maria, employée chez Eaton.

• • •

Mme Veuve Joseph Ménard, de Saint-Boniface, est pour quelque temps chez ses enfants, MM. Ovila, Josephat et Zénophile.

• • •

### Mariage

M. Joseph Lucier, fils de M Charles Lucier conduisait à l'autel, le 12 courant, Mlle Joséphine Bremner, fille de feu M. Thomas Bremner. Servaient comme garcon et fille d'honneur: M. Antonio Ménard et Mlle Joséphine Lucier.

### Naissances

Marie-Louise-Octavie, fille de Philippe Allard et de Marie Richard.

Marie-Flavie-Donalda, fille de Elzéar St-Cyr et de Rosina Richard.

Joseph-Armand-Eugène, fils de David Bremner et de Augustine Larance.

Jeanne-Olive-Mary, fille de Tom Lynch et de Philippine Préfontaine.

• • •

### Sépulture

Le 13 juin est décédée Mme Annie Bremner, à l'âge de 33 ans, épouse de Elzéar Allarie.

• • •

Nous avons au milieu de nous M. l'abbé Bertrand, de Saint-Boniface, pour prêter son aide à notre bon curé qui est toujours un peu malade. Nous sommes sûrs qu'avec ce zélé apôtre M. le curé redeviendra tout à fait bien.

• • •

Mlle Flavie Lachance est de retour chez ses parents, pour passer ses vacances.

• • •

M. Honoré Rivard est allé faire un voyage d'agrément dans la vieille province de Québec. Nous lui souhaitons bon succès pour ses "projets". Son petit garçon, Télesphore, qui s'était brisé une jambe dans un accident de voiture, est en bonne voie de guérison, à l'hôpital de Saint-Boniface, sous les soins du Dr Lachance.

• • •

Voyez comme Saint-Eustache est une paroisse florissante. Au dernier moment nous apprenons que MM. Louis Chabot, Adjutor Picard et Alfred Houde se sont acheté chacun une auto. Chez M. Sandy McDonald sont des novices de 15 jours. Aussi en voyons-nous passer des autos, surtout le dimanche. Tout le monde a l'air heureux à Saint-Eustache.

## FANNYSTELLE

Mlle A. Delisle, de Saint-Boniface, Man., est en promenade chez son amie, Mlle Marie Guyot.

• • •

Nos étudiants, MM. Henri Guyot, Marcel Piché, Achille Mollot, sont de retour du Collège de Saint-Boniface, pour les vacances.

• • •

M. Gabriel Poitras doit se rendre à Bellegarde, Sask., cette semaine, pour jouer à la balle au pique-nique du 28 juin.

• • •

Un grand nombre de personnes de Fannystelle se sont rendus à la célébration de la Saint-Jean-Baptiste qui a eu lieu à LaSalle, dimanche le 24 courant. Tous sont revenus enchantés de LaSalle.

• • •

Mme Veuve Arthur Lavigne nous a quittée la semaine dernière pour l'hôpital de Saint-Boniface, où elle doit suivre un traitement médical. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

• • •

Naissance. — Joseph-Euclide-Jean, fils d'Edmond Poirier et de Anna Beaupré, né le 24 juin. Parrain, M. Joseph Painchaud; marraine, Mlle Rose-Anna Poirier.

• • •

La distribution des prix aura lieu à l'école du village dimanche le 1er juillet, dans l'après-midi. Tous sont priés d'assister. Encourageons nos dévouées religieuses et nos écoliers par notre présence.

• • •

Nouvelles additions à la liste de nos propriétaires d'autos: MM. W. Hallmeyer, un Ford, Chas. Rivers, un McLaughlin.

Yvonnic.

(Suite de la page 4)

## L'ALIMENTATION DES PORCS

tous les âges, et en fait, pour toutes les catégories de porcs que l'on veut engraisser rapidement pour le marché, l'emploi de la trémie est avantageux. Les jeunes sujets reproducteurs s'en trouvent bien également, pourvu que la ration soit propre à la formation des os et des muscles. En général, il vaut mieux de ne pas l'employer pour les vieilles truies, spécialement lorsque l'époque de la mise bas arrive.

### Farines et mélanges employés dans la trémie

Au point de vue mécanique on peut donner n'importe quel mélange de gros grain, de farines, ou d'autres moulées. On donne souvent par exemple du maïs seul avec un pâturage de trèfle ou de luzerne, pour de courtes périodes d'engraissement. Pour les jeunes porcs ou les cochons, l'une ou l'autre des rations suivantes convient, pourvu que toutes les balles soient assez finement moulues.

1. Petit son, avoine finement moulue, orge finement moulue, parties égales.

2. Petit son, 4 parties, l'un ou l'autre des grains précédents, 4 parties, farine de pois, 2 parties.

3. Petit son ou blé, 2 parties, orge, 2 parties, pois, 1 partie.

On peut donner avantageusement, avec l'une ou l'autre de ces rations, du lait écrémé aux jeunes porcs. Lorsque l'on n'a pas de lait écrémé, on recommande d'y ajouter des débris d'abattoir, du sang ou de la farine de sang, à raison de une livre de débris d'abattoir pour 6 livres d'un des mélanges ci-dessus.

Lorsque l'on se sert de maïs, on peut ajouter un livre de débris d'abattoir par 5 livres de maïs.

## HAYWOOD

Haywood s'est enrichi de deux nouveaux colons. Deux frères, MM. Pierre et Zach. Lemoine, ont acheté du Comptoir Agricole Limité 240 acres près du village. Ces messieurs se proposent de faire l'élevage du bétail, et ne pouvaient choisir mieux que la paroisse de Haywood, où le terrain est sans contredit des plus avantageux pour la culture mixte.



### LOI CONCERNANT LES HOMESTEADS DANS L'OUEST

Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de 18 ans, qui au commencement de cette guerre était et est depuis demeuré sujet britannique ou d'une puissance alliée ou neutre, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais non à une sous-agence, à certaines conditions. Devoir: Un séjour de six mois sur ce terrain et sa mise en culture chaque année au cours de trois ans.

Dans certains districts un colon peut se procurer par préemption un quart de section contigu. Prix: $3.00 de l'acre. Devoir: Résidence de six mois chacune des trois années suivant l'obtention de la patente et mise en culture de 50 acres supplémentaires. On peut, moyennant certaines conditions, obtenir une patente de préemption aussi rapidement qu'une patente de homestead.

Un colon ayant obtenu sa patente de homestead et ne pouvant obtenir une préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix $3 l'acre. Devra y résider six mois dans chacun des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant $300.

Moyennant certaines conditions ceux qui détiendront une entrée pourront faire compter comme temps de résidence leur temps de travail sur la ferme en 1917.

Quand sera annoncé un jour d'entrée de terres du Dominion, les soldats qui auront fait du service outremer et qui auront été honorablement licenciés jouiront d'un jour de priorité pour faire leur entrée à l'agence locale (non pas à la sous-agence).

Ils devront présenter leur certificat de congé définitif.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette réclame ne sera pas payée.

## SACRE-COEUR

Nous avons célébré dimanche notre fête nationale par une grand'messe solennelle. Le R. P. Curé officiait, assisté du R. P. Allaire comme diacre et du R. P. Péalapra, o.m.i., comme sous-diacre. Le R. P. Therrien, o.m.i., aumônier de la société Saint-Jean-Baptiste, nous donna un éloquent et substantiel sermon sur les difficultés de l'heure actuelle et les espérances de l'avenir. Notre chorale donna avec beaucoup de succès la messe de Marzo. Il y avait accompagnement d'orchestre. Le docteur Benoit, président de la Société Saint-Jean-Baptiste, et tous les dignitaires de la société portaient l'insigne et occupaient des sièges réservés.

• • •

Tous nos paroissiens ont signé chaleureusement les requêtes anticonscriptionnistes.

• • •

La réunion des dames de la paroisse convoqués par la Commission Scolaire a eu lieu dimanche soir. Nous avions le plaisir d'y voir le dévoué président de la Commission Scolaire, M. Jules Collon. Après quelques paroles d'introduction de la part du Père Curé, M. Collon remercia la paroisse de sa sympathie et de sa générosité à son égard, puis, vieux troupier toujours au premier rang, en vint immédiatement au but de la réunion. Il s'agit d'obtenir l'appui des dames et des demoiselles pour l'organisation d'une tombola l'automne prochain. Suggestion de suite approuvée. Des paroles on passera bientôt aux actes, car les dames et demoiselles ont décidé de se réunir tous les jeudis après-midi afin de coudre. Ces réunions auront lieu dans la salle paroissiale. Durant l'été les dames et demoiselles colletionneront tout ce qui pourra servir à la tombola et l'enverront au presbytère.

• • •

Le R. P. Curé visitera cette semaine les paroissiens du Sacré-Coeur qui habitent Saint-James.

• • •

A l'avenir nous aurons chaque dimanche trois messes au Sacré-Coeur: la première à 7.30, la seconde à 9 heures et la grand'messe à dix heures et demie comme à l'ordinaire. Durant l'été il n'y aura pas de sermon à la grand'-messe.

• • •

Salle comble à la clôture de l'année scolaire et de la distribution des prix qui coincidaient avec la fête du R. P. Curé. Comme toujours nos élèves, bien stylés par leurs maîtresses, obtinrent un franc succès et surent conquérir les applaudissements de la salle. On exécuta le programme suivant:

### Programme

Duo, "The Race Course", E. Blake: M. Villeneuve et L. Chevrier.

Choeur, "Hymne de Beethoven".

Adresse.

Prologue, "Les Apprêts d'une Fête". — Personnages: La mise en Scène, E. Marquis; Le Succès, H. Pinsonnault; Le Trac, J. St-Pierre; Le Silence, L. Morin; La bonne Intention, P. L'Heureux.

Saynète, "Les Fées sont revenues". — Personnages: La Fée Lumière, "La Charité", C. Lemire; La Fée Goutte de Rosée, "La Prière", E. Léger; La Fée Aurore, "Le Travail", E. Chabot; Le Zéphyr, Y. Sala; Papillons, C. Bénard, B. Pomerleau, J. Brunel et T. Lemire.

Drame, "Miriam", I Acte. — Personnages: Ibrahim, R. Castéla; Salomée, M. Villeneuve; Orpha, P. Sala; Miriam, J. Olivier; Esclaves: Europa, R. Fournier, Iryah, G. Davis; Anges: A. Fournier et E. Dyck.

Récitation, "What I would be": A. Lécusson, G. Chauvière, G. Bruyère, A. Brunel, M. Taylor, H. Pélissier, L. Patenaude, B. Leveillé et P. Villeneuve.

Chansonnette, "Les Baisers".

"Miriam", II Acte.

Exercices de gymnastique.

Déclamation, "Mes dix doigts", R. Labrosse.

"Miriam", III Acte.

Duo, "The Burning of Rome": P. Sala et C. Pomerleau.

Réponse à l'adrese par le R. P. Curé.

O Canada.

• • •

Lundi prochain le 2 juillet, la Société Saint-Jean-Baptiste donnera un pique-nique à Saint-Charles. L'exécution du programme officiel commencera à deux heures de l'après-midi. Ce programme consiste surtout en courses pour les différentes classes de la société. De magnifiques prix sont offerts et seront distribués aux vainqueurs. On servira sur le terrain des rafraîchissements et un lunch. Comme c'est un pique-nique paroissial, chaque famille devra apporter son panier. Voici le programme des courses et jeux:

**Ie Partie**

1. Course des petits garçons: 6 ans. — 2. Course des petites filles: 6 ans. — 3. Course des garçons: 12 ans. — 4. Course des filles: 12 ans. — 5. Course avec oeufs, pour demoiselles: 25 verges. — 6. Course avec oeufs, pour dames: 25 verges. — 7. Course à trois jambes: petits garçons. — 8. Course à trois jambes: jeunes gens.

**IIe Partie**

9. Course à l'aiguille: dames. — 10. Course à l'aiguille: demoiselles. — 11. Course ouverte: hommes. — 12. Course ouverte: hommes gras. — 13. Course ouverte: dames. .. 14. Course ouverte: dames grasses. — 15. Course ouverte: demoiselles. — 16. Course aux chaussures: garçons. — 17. Course aux chaussures: filles. — 18. Course aux clous: dames. — 19. Course à la brouette: garçons.

**IIIe Partie**

20. Tirage au câble: hommes mariés contre garçons. — 21. Course avec saut. — 22. Course avec trois sauts. — 23. Saut à pieds joints. — 24. Course dans les sacs.








**Bon contre la grippe.** "Je crois," écrit Mme Martha Tucholke, de LaBolt, S. Dak., "que le Novoro est justement ce que toute familles devrait employer. J'avais une attaque de grippe; je l'arrêtai en prenant immédiatement le remède. Je pourrais citer beaucoup d'autres cas du même genre. Contrairement aux autres médecines, le Novoro du Dr Pierre n'est pas obtenu dans les pharmacies. Il est fourni au public directement du laboratoire. Adressez-vous au Dr Peter Fahrney and Sons Co., 19—25 So. Hoyne Ave., Chicago, Ill.

Les remèdes du Dr Pierre sont délivrés au Canada, libres de tous droits.

## SAINT-BONIFACE

### Baptêmes

Le 10 juin. — Maria-Josepha, fille de Auguste Janssens et de Joanna Goovaerts.

Le 10 juin. — Rose-Alza, fille de Arthur Daoust et de Elizabeth Hébert.

Le 12 juin. — Joseph-Siméon-Ovila, fils de Théodore Couture et de Annie Parker.

Le 13 juin. — Lucien-Ernest-Albert, fils de Frédéric Paquin et de Olivine Bibeau.

Le 15 juin. — Joseph-Jules-Moïse, fils de Maurice Camyré et de Agnès Genthon

Le 17 juin. — Marie-Antoinette-Malvina, fille de Irénè Langevin et de Mélina Martel.

Le 17 juin. — Joseph-Arthur-Edmond, fils de Arthur Daigneault et de Emma Dupuis.

Le 23 juin. — Marie-Hélène-Béatrice, fille de Thomas Rondeau et de C. Paulhus.

• • •

### Mariages

Le 19 juin. — Albert Auger et Marie-Lucienne-Rolande de Denus.

Le 20 juin. — Félix Cottenir et Sophie-Cornélie-Elise Destaercke.

• • •

### Sépultures

Le 12 juin. — Alice-Grace, fille de Alfred Sandham et de Millicent Moxon, décédée à l'âge de sept mois et trente jours.

Le 14 juin. — Clara Gentes, épouse de Jules Guay, à l'âge de 35 ans.

## GRAND PIQUE-NIQUE

Un pique-nique monstre aura lieu au profit de la Société de Secours pour les Victimes de la Guerre en Belgique. Il sera donné avec le concours du Club Belge, les joueurs de la balle au camp de Saint-Pierre Jolys et de l'Union Canadienne, des différentes sociétés belges et la fanfare de la Cité de Saint-Boniface, le lundi 2 juillet 1917 (Dominion Day) ,à 2 heures de l'après-midi, sur le terrain de baseball, rue Desmeurons, Saint-Boniface. Courses et attractions diverses. Nombreux et beaux prix à gagner. Venez en foule. L'union fait la force.

## MARIAGE AUGER DeDENUS

Mardi, 19 juin, a eu lieu à 8 heures du matin, dans la chapelle privée de l'archevêché, le mariage de M. Albert Auger, ingénieur civil, avec Mlle Lucienne-Rolande-Rolland de Denus. La bénédiction nuptiale leur a été donnée par Mgr Dugas. Les nouveaux époux sont partis aussitôt pour un voyage de trois semaines à Banff et Victoria.

## DE PASSAGE

Le R. P. Dugas, cousin de Mgr Dugas, grand vicaire de l'archidiocèse de Saint-Boniface, et le R. P. Touché, provincial des C. S. V., étaient de passage à l'archevêché, ces jours derniers. Ils sont en route pour Ponteix, Sask.




THE T. EATON Co LIMITED
WINNIPEG CANADA


## PROCES ROBIDOUX

**Après avoir longuement délibéré, les jurés ont déclaré ne pouvoir s'entendre sur un verdict dans l'affaire Robidoux. Tous s'accordent à le reconnaitre l'auteur du meurtre de Roch, mais deux affirment qu'il n'est pas responsable de ses actes. Ce jury a été congédié. Robidoux subira un second procès.**

## LE PROCES DES EX-MINISTRES

**L'affaire des ex-ministres est maintenant classée. La couronne ne leur fera pas subir d'autre procès, vu le mauvais état de santé de Sir Roblin et de l'honorable Coldwell.**

## LE PIQUE-NIQUE DE LaSALAE

Nous nous hâtons de remplir le devoir que nous pensons que nous impose le 24 juin lorsque nous avons vu cette foule de généreux Canadiens français poser le pied à LaSalle pour célébrer en commun notre patron national. Ce devoir est celui de la reconnaissance.

Des remerciements nous en devons à tous les gens des paroisses environnantes qui n'ont pas craint de venir nombreux à notre fête. Mais nos chers compatriotes de Saint-Boniface méritent bien une mention exceptionnelle. Merci d'abord aux Messieurs du Petit Séminaire pour avoir rehaussé la solennité du Saint Sacrifice en servant comme diacre et sous-diacre. Un cordial merci encore aux jeunes gens de l'Union Canadienne pour avoir entraîné avec eux leurs co-paroissiens de là-bas et pour nous avoir si bien amusés par une belle partie de balle au camp.

Nous espérons bien qu'aucun de nos visiteurs n'a été déçu: du moins ce n'est pas ce que plusieurs nous ont affirmé.

Avec le concours généreux de tous nos chers compatriotes nous pouvons offrir un joli cadeau à l'Association d'Education. Nos comptes ne sont pas tout à fait terminés, mais attendez-vous à un bon résultat.

## POUR LA BELGIQUE

Lundi, le 2 juillet, aura lieu à Lorette une pique-nique au profit des Belges.

Le dîner et le souper seront donnés sur le terrain du pique-nique. Il y aura des tables de rafraîchissements, la fanfare, une partie de balle au camp, des courses et autres amusements.



## JOUBERT-L'HEUREUX

Hier matin, en l'église de Saint-Pierre Jolys, Man., M. Olivier Joubert conduisait à l'autel Mlle Laura L'Heureux, fille de feu M. Ferdinand L'Heureux. La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé Joubert, de l'archevêché de Saint-Boniface.

## ON DEMANDE

Une servante. Pas de lavages. $25.00 par mois. S'adreser à

Mme R. Driscoll,
241, avenue Yale.

## L'ASSOCIATION D'EDUCATION

**L'Association d'Education des Canadiens-français du Manitoba vient de faire le choix de ses officiers pour l'année courante.**

**Président, l'honorable juge Prendergast;**

**Vice-président, l'honorable juge Prud'homme;**

**Trésorier, M. J.-H.-N. Leveillé;**

**Secrétaire, M. A.-J. Papineau.**

**Membres du Comité exécutif: MM. J.-A. Beaupré, Hormisdas Béliveau, Noël Bernier, Horace Chevrier, Jules Collon, J.-A. Cusson, L.-A. Delorme, Henri Lacerte, Fortunat Lachance et L.-P. Roy.**

**M. L.-P. Gagnon a été nommé secrétaire de l'Exécutif.**

M. Ernest Gagnon est de retour d'un voyage de quelques semaines dans l'Est. Il était le délégué du cercle local de l'Union Saint-Joseph.



## AVIS AUX LAITIERS

A vendre, six bonnes vaches laitières. Pour toute information, s'adresser à

BOITE 18,
SIFTON, MAN.